Montréal jeudi 12 juillet 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique

123e année N° 257 60 pages, 5 cahiers

70 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **80 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca

LA PRESSE

RiRe

ROUSSEAU À LA BLAGUE

De tournées à tournages, du Québec à la France

Stéphane Rousseau

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

NOTRE RENCONTRE
DANS LE CAHIER RIRE

STOCKHOLM BRUXELLES BARCELONE PHILADELPHIE DUBLIN **MONTRÉAL** MILAN

FAIT-ON MIEUX AILLEURS ?

› 10 VILLES LEURS BONS ET MAUVAIS COUPS

› LES TRAVAUX DE GÉRALD TREMBLAY

NOTRE DOSSIER
EN PAGES **A2** À **A5**

PHOTOMONTAGE, LA PRESSE ©

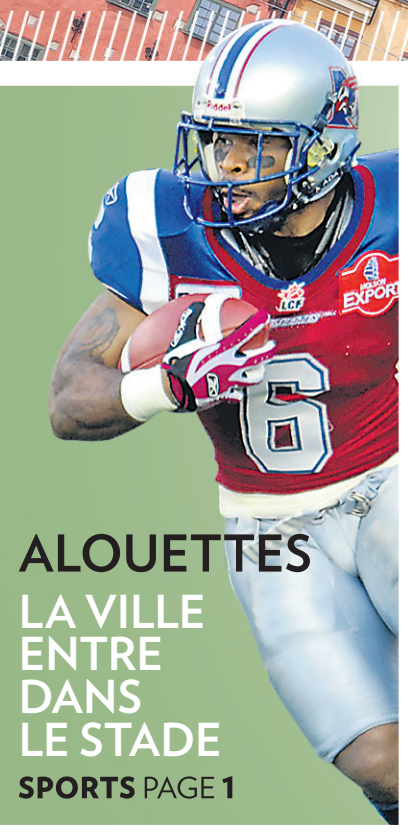

ALOUETTES
LA VILLE ENTRE DANS LE STADE
SPORTS PAGE **1**

TÉLÉVISION
Chambres en ville, le retour ?
HUGO DUMAS
ARTS ET SPECTACLES
PAGE **1**

BELL CANADA
POUR UN MORAL À ZÉRO, FAITES LE 1
LA PRESSE AFFAIRES
PAGE **1**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE

Heureusement que je suis trop snob pour regarder la télé.
– Un mangeur de foie gras

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

Vieillissement On surestime son poids sur les finances publiques, estime un chercheur

LE RÉGIME AURAIT LA SANTÉ POUR ABSORBER LE CHOC

ANDRÉ NOËL

La population vieillit et a de plus en plus besoin de soins de santé, si bien que le coût du régime d'assurance maladie va exploser et exercer une pression insupportable sur les finances publiques. Vrai ou faux ? Complètement faux, affirme une recherche qui vient d'être publiée dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* (JAMC).

« Prétendre que le régime d'assurance maladie est insoutenable est un mythe », soutient l'auteur de la recherche, François Béland, professeur au département d'administration de la santé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, et codirecteur du Groupe de recherche sur les services intégrés pour les personnes âgées.

La meilleure façon de prédire l'avenir est d'examiner le passé et le présent. Or, depuis la mise en place du régime, en 1970, le nombre de Québécois âgés de 65 ans et plus a déjà doublé, passant à 13 % de la population, souligne M. Béland. Les dépenses de ce régime ont pourtant augmenté moins vite que les recettes de l'État, explique-t-il dans son étude, *Erreurs de calcul et mythe de la non-viabilité de l'assurance-maladie universelle*.

›Voir **SANTÉ** en page **A16**

Tour de France Le maillot jaune garde le bouquet

PHOTO ERIC GAILLARD REUTERS

Le Suisse Fabian Cancellara, de l'équipe CSC, a conservé son maillot jaune, hier au terme de la quatrième étape du Tour de France. Il ne semblait pas inquiété, alors qu'il longeait un champ de tournesols entre Villers-Cotterets et Joigny. Le Norvégien Thor Hushovd (Crédit Agricole) a remporté l'étape de 193 km après un sprint massif. Nos informations en page 6 du cahier Sports.

LE QUÉBEC VERT
PAS SI ÉCOLOS, LES QUÉBÉCOIS...
UN DOSSIER DE FRANÇOIS CARDINAL, À LIRE EN PAGES **A6 À A8**

Mauvais traitements de canards
Élevages Périgord fait son mea-culpa

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Le producteur de canards québécois Élevages Périgord a vivement réagi aux images choquantes dévoilées cette semaine par un groupe de défense des animaux montréalais, le Réseau action global (RAG). Mais loin de se défiler, l'éleveur fait face à la musique. Un employé a déjà été suspendu et d'autres suspensions suivront peut-être.

« Les personnes qui ont posé ces gestes seront expulsées de l'entreprise. Comme vous tous, on se dit que de telles choses ne peuvent pas se passer chez nous. Tout va être mis en œuvre pour que plus jamais ça ne se reproduise », a tranché Christian Lanuque, président d'Excel, la maison mère française d'Élevages Périgord.

›Voir **CANARDS** en page **A17**

coupe ROGERS
présentée par BANQUE NATIONALE

IL RESTE DE BONS BILLETS
Faites vite !

4 AU 12 AOÛT 2007
STADE UNIPRIX, MONTRÉAL
couperogers.com
514.273.1515

MasterCard BANQUE NATIONALE
La carte officielle de la Coupe Rogers

ROGERS

UN TOURNOI DU CIRCUIT MASTERS DE L'ATP
INDIAN WELLS MIAMI MONTE-CARLO ROMA HAMBURG CANADA CINCINNATI MADRID PARIS SHANGHAI

Québec

3496026A

GESTION MUNICIPALE L'HERBE DU VOISIN

QUAND ON SE COMPARE, ON SE CONSOLE

PHOTO PAUL CHIASSON, CP

Les Montréalais pensent que l'herbe est plus verte à Toronto.

Les critiques dirigées ces derniers jours contre l'administration Tremblay font croire que les Montréalais vivent une situation unique. Mais est-ce le cas ? Notre bureaucratie est-elle si lourde ? Nos taxes si élevées ? Nos services si mauvais ? Une tournée de 10 villes d'Amérique du Nord et d'Europe de grandeur comparable à Montréal montre que l'herbe n'est pas plus verte chez le voisin.

MARTIN CROTEAU

Services inefficaces, gaspillage des fonds publics, indifférence à l'égard du secteur culturel, taxation inutile ! Non ces critiques virulentes ne sont pas adressées à Gérald Tremblay. Plutôt à son homologue de Toronto.

Dans une chronique assassine, le 29 mai dernier, Margaret Wente, du *Globe and Mail*, y allait d'une charge en règle contre le maire de la Ville reine, David Miller. « Personne en politique municipale n'a le leadership et la vision pour définir ce que Toronto pourrait devenir, ou même convaincre quiconque de s'y établir. »

Le maire, accusait-elle, ne fait rien pour contrer le déclin de la plus grande ville du Canada. David Miller ? Celui-là même qui tente de nous ravir le Grand Prix ? Celui qui flirte avec Juste pour rire ? Celui qui veut faire de sa ville la « capitale des festivals » ?

Il faut croire que les Montréalais qui se désolent de l'administration Tremblay peuvent se consoler en se comparant ! Car si la métropole a ses défauts, les experts font valoir qu'il fait bon y vivre.

« Il faut se garder de faire des comparaisons trop globales », prévient Mario Polèse, chercheur en économie urbaine à l'Institut national de recherche scientifique. Certaines villes sont bien gérées, d'autres offrent de belles conditions de vie, mais toutes ont des défauts. « La ville modèle n'existe pas. »

Il y a deux ans, les finances de Philadelphie étaient si mauvaises que l'État de la Pennsylvanie a dû prendre en charge le système scolaire. Barcelone vit un conflit perpétuel avec sa rivale Madrid, et les Catalans n'en peuvent plus de ces touristes qui font gonfler les prix. Bruxelles peine à gérer sa défusion, 20 ans plus tard.

Quand on y regarde de plus près, chaque grande ville a son lot de défis et de problèmes.

« En fait de qualité de vie, de vigueur du centre-ville, de sécurité, Montréal se classe très, très bien », fait valoir Mario Polèse. L'économie se porte bien et le taux de chômage est à la baisse. Mais en fait de bureaucratie, poursuit le chercheur, « c'est un gâchis » !

Alors les critiques à l'égard du maire Tremblay sont-elles justifiées ? D'ordinaire, les médias montréalais font peu de cas de la politique municipale, n'y consacrant que 0,4 % de leur couverture, selon Influence Communication. Mais depuis un an, cette proportion a triplé : 1,2 %. « Vers la fin d'une administration, les médias accordent toujours plus d'attention à la politique municipale, explique son président Jean-François Dumas. Et on lui casse toujours du sucre sur le dos. »

Dublin

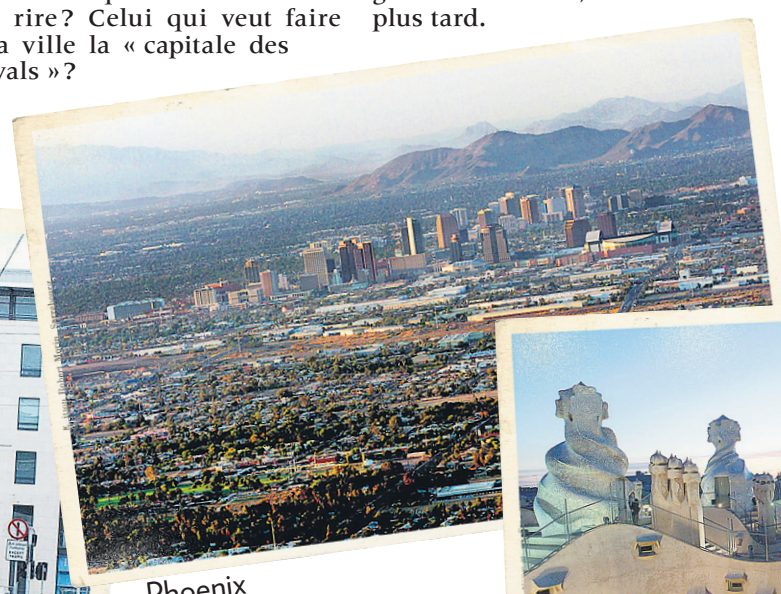

Phoenix

Espagne

Milan

Salt Lake City

« Le prix des logements est très élevé à Dublin, mais l'administration municipale n'y peut rien. Elle ne fait qu'attendre l'argent du gouvernement provincial, qui détient les cordons de la bourse. »

— CHRISTOPHER FARRINGTON, professeur de politique à l'Université de Dublin.

Dublin

Ville culturelle et universitaire irlandaise en pleine expansion économique avec ses entreprises informatiques.

Fondation : Au IX[e] siècle, par les Vikings.
Population : Ville : un demi-million.
Agglomération : 1,5 million.

Efficacité : En Irlande, c'est le Parlement qui détient le pouvoir. Les quatre conseils municipaux qui se partagent la région de Dublin depuis 1994 demeurent peu influents. « Leur rôle principal est sûrement le recyclage », indique Christopher Barrington, professeur de politique à l'Université de Dublin.

Problèmes et solutions : Le transport. La ville ressemble à un « stationnement géant chaque jour », selon M. Barrington. L'affluence des régions crée des bouchons monstres tous les jours depuis une quinzaine d'années. Le système de transports en commun est désuet. Un réseau de tramway a été introduit en 2004 et on parle de construire un métro, mais le gouvernement central finance ces projets au compte-gouttes

Ambiance : Les Dublinois sont frustrés contre le Parlement qui freine, selon eux, leurs initiatives. Ils demandent depuis des lustres une plus grande indépendance du gouvernement central qui tient les cordons de la bourse. Pas facile de progresser dans ces circonstances.

Salt Lake City

Capitale de l'Utah, ville hôte des Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Fondation : 1847, par un groupe de pionniers mormons.
Population : Ville : 180 000.
Agglomération : 1,2 million.

Efficacité : Fait plutôt inusité, la ville n'est presque pas engagée financièrement dans le projet de revitalisation (voir plus bas). C'est la division immobilière de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (l'Église mormone), en partenariat avec d'autres investisseurs privés, qui est maître d'œuvre du projet.

Problème et solutions : malgré un boom économique provoqué par la tenue des Jeux olympiques, les commerces et les logements du centre-ville se vident peu à peu au profit de la banlieue, dotée de centres commerciaux modernes et plus attirants. Un immense projet de revitalisation du centre-ville, qui s'échelonnera jusqu'en 2011, a donc été lancé. Le coût des rénovations du City Creek Center, un complexe doté d'un train léger sur rails, devrait dépasser le milliard de dollars.

Ambiance : Doug Smeath, chroniqueur municipal au *Deseret News*, estime qu'il n'y a pas vraiment de résistance de la part des citoyens. « Les gens font la différence entre l'Église mormone et sa division immobilière. Ils ne craignent pas que l'Église se mêle des affaires citoyennes. » Certaines critiques doutent cependant des prétentions de l'Église mormone, lorsqu'elle affirme que l'argent provenant de la dîme ne servira aucunement à financer le projet.

Milan

Ville industrielle du nord de l'Italie. Très prospère, elle est le siège de la célèbre Bourse du même nom.

Fondation : 400 ans avant J.-C.
Population : Ville : 1,3 million.
Agglomération : 3,5 millions.

Efficacité : « L'Italie est un des pays qui gaspille le plus dans sa bureaucratie », lance Enzo Mingione, professeur de sociologie spécialisé en urbanisme et en économie à l'Université de Milan-Bicocca. Et Milan ne fait pas exception. La ville est divisée en une dizaine de zones qui détiennent un pouvoir uniquement consultatif, ce qui est « cher et inefficace ».

Problèmes et solutions : La pollution constitue un des problèmes majeurs de Milan. La Ville envisage toutefois d'imposer une taxe aux automobilistes se rendant au centre afin de financer les transports en commun, lents et désuets

Ambiance : Depuis une dizaine d'années, la communauté chinoise s'est imposée au centre de Milan, ce qui est à l'origine de nombreuses frictions avec la Ville. En avril, les forces de l'ordre et des centaines d'Asiatiques se sont affrontés violemment, après qu'une Chinoise eut été arrêtée par la police. Elle avait critiqué une amende reçue pour mauvais stationnement.

Phoenix

Capitale de l'Arizona, sise dans le désert, Phoenix est la ville la plus chaude aux États-Unis. Elle a récemment pris la place de Philadelphie comme cinquième ville au pays.

Fondation : 1881.
Population : Ville : 1,5 million.
Agglomération : 4 millions.

Efficacité : Les politiciens municipaux ne sont rattachés à aucun parti politique. Le maire, Phil Gordon, est entouré de huit conseillers élus. Chacun des huit districts est géré par un « council manager », un gestionnaire engagé par le conseil municipal. « L'avantage, selon certains, c'est que ça enlève un peu de petite politique dans le processus décisionnel », explique Casey Newton, journaliste politique au *Arizona Republic*.

Problèmes et solutions : Phoenix roule sur l'or. Le marché immobilier est en effervescence et la valeur des propriétés monte en flèche. Résultat : les coffres de la Ville se sont remplis sans même que l'administration ait à hausser les taxes. Mais les citoyens sont irrités par l'immigration illégale, la criminalité en hausse et le développement économique sauvage. L'an dernier, l'administration Gordon a soulevé l'ire des électeurs en octroyant à un promoteur une subvention de 100 millions pour la construction d'un immense centre d'achats.

Ambiance : Depuis 20 ans, le soleil brille sur Phoenix ! La population a doublé. L'économie se porte à merveille. « Des masses de personnes déménagent ici en provenance du Midwest et ils ne veulent pas vivre dans un endroit où il pleut six mois par année ! » lance Casey Newton.

Barcelone

Capitale de la Catalogne, en Espagne. L'industrie y est quasi absente, mais le secteur tertiaire explose.

Fondation : À la fin du I[er] siècle, avant J.-C.
Population : Ville: 1,6 million.
Agglomération : 5,3 millions.

Efficacité : Le pouvoir se divise en deux paliers. Le conseil municipal central, qui prend toutes les décisions importantes, et les 10 conseils de district. Ces derniers octroient certains permis, mais demeurent peu influents, voire décoratifs, selon Maria Favà, journaliste de la section municipale au quotidien *Avui*.

Problèmes et solutions : Le plus grand problème ? « Les touristes, répond sans hésitation M[me] Favà. Barcelone est devenue une ville de services et a expulsé ses industries. » Les vacanciers remplissent les transports en commun, salissent la ville et font grimper les prix. « Nos jeunes ne sont même plus capables de se payer un logement », déplore la journaliste. La Ville fait peu pour régler le problème. Normal, les 15 millions de touristes annuels rapportent beaucoup.

Ambiance : Un sentiment d'impuissance. La participation citoyenne n'a jamais été aussi basse. Les citoyens crient et protestent aux réunions de district, mais les dirigeants municipaux changent rarement leurs décisions.

GESTION MUNICIPALE L'HERBE DU VOISIN

PHOTO CNW GROUP

Mais la Ville reine a essuyé sa large part de critiques.

Bruxelles

Nashville

Philadelphie

« L'autonomie communale de Bruxelles crée des difficultés. On a tendance à considérer les 19 communes comme 19 baronnies. »

— FRANÇOIS ROBERT, journaliste municipal au *Soir*.

Houston

« Le conseil municipal de Houston a le pouvoir de fusionner les banlieues sans leur accord. C'est pourquoi les représentants de ces villes sont très en colère. »

— GREGORY R. WEIHER, directeur du département de science politique de l'Université de Houston.

Stockholm

Nashville

Capitale du Tennessee. Bien connue pour son festival de musique country, la ville est aussi une plaque tournante importante du transport routier, ferroviaire et aérien.

Fondation : 1779.
Population : Ville : 595 000.
Agglomération : 1,5 million.

Efficacité : Grâce à son emplacement géographique central au États-Unis, Nashville a su attirer ces dernières années huit sièges sociaux de grandes entreprises, dont celui de Nissan. Les emplois créés ont généré une forte croissance immobilière.

Problème et solutions : Les niveaux de taxation sont insuffisants pour maintenir ce boom démographique. Les citoyens demandent plus d'investissements dans les écoles et les services, alors que l'administration veut financer en priorité les nouvelles infrastructures. Des élections municipales auront lieu le 2 août. « Le problème, c'est qu'aucun des cinq candidats à la mairie ne s'est vraiment prononcé sur ce problème de taxation », affirme Ken Whitehouse, chroniqueur au *Nashville Post*.

Ambiance : Un projet de construction d'une tour à logements de 65 étages — The Signature Tower — amène inévitablement des comparaisons alarmistes avec Atlanta, la seule ville comparable à posséder une telle construction. Pour calmer les esprits, le maire sortant, Bill Purcell, a récemment déclaré : « Propagez la bonne nouvelle. Nashville, ce n'est pas Atlanta, et nous ne voulons surtout pas qu'elle le devienne. »

Bruxelles

Capitale de la Belgique. Siège de plusieurs institutions de l'Europe, elle est également surnommée « capitale de l'Union européenne ».

Fondation : 979.
Population : Ville : 150 000.
Agglomération : 1,35 million.

Efficacité : C'est compliqué… La région de Bruxelles est divisée en 19 communes de taille et de population différentes. C'est la cause de bien des maux de tête pour les entreprises, taxées à des niveaux qui varient selon leur emplacement dans la ville. « Le taux d'imposition peut doubler d'un coin de rue à l'autre », explique François Robert, journaliste municipal au *Soir*.

Autres problèmes et solutions : En plus des entreprises qui menacent de déserter la ville, de plus en plus de citadins bien nantis préfèrent la tranquillité des banlieues, même s'ils travaillent au centre. Cela signifie une baisse de revenus pour la région urbaine, qui souffre « d'un sous-financement chronique », selon M. Robert.

Ambiance : Tendue. Les relations entre les Belges d'origine et ceux issus de l'immigration sont parfois difficiles. Cependant, les communes sont très proches de leurs citoyens, comme en témoignent les hauts taux de participation aux élections communales.

Houston

Ville portuaire du Texas avec une importante industrie pétrochimique. Quatrième en importance aux États-Unis.

Fondation : 1836.
Population : Ville : 2 millions.
Agglomération : 5,2 millions.

Efficacité : On ne se casse pas la tête. C'est le maire qui décide tout. Son conseil de neuf membres contrôle les routes, les services, l'eau, les travaux publics, les permis… « Il décide des priorités de Houston de A à Z », note Gregory R. Weiher, directeur du département de science politique de l'Université de Houston.

Problèmes et solutions : Il y en a beaucoup, justement à cause du pouvoir du maire. Les fusions, d'abord. Le conseil municipal a le pouvoir d'annexer les comtés des banlieues sans l'autorisation des représentants de ces dernières. Et il le fait. Le territoire de Kingwood a été fusionné en 1996, et Houston a un œil sur le riche comté de Woodlands. Au grand désespoir des banlieusards impuissants, qui craignent une hausse de la criminalité dans leur patelin.

Ambiance : Conflictuelle entre le centre et les banlieues. À cause des fusions, mais également en raison de l'approvisionnement en eau, presque entièrement contrôlé par la ville centre.

Stockholm

Capitale suédoise. Bâtie sur 14 îles, là où le lac Mälaren s'ouvre sur la mer Baltique. On l'a baptisée la Venise du Nord.

Fondation : 1255.
Population : Ville: 700 000.
Agglomération : 1,9 million.

Efficacité : On retrouve dans l'administration de Stockholm le « pragmatisme » caractéristique de la politique suédoise. Mais la structure est lourde. « Depuis la décentralisation il y a 10 ans, c'est inefficace, juge Lars Ryding, ancien journaliste municipal au *Svenska Dagbladet*. Les comtés sont trop grands : ils ne créent pas un réel sentiment de voisinage entre les citoyens. »

Autres problèmes et solutions : Le trafic. Mais ce sera bientôt chose du passé. À partir du mois d'août, la Ville imposera un péage aux automobilistes circulant dans le centre, une décision avalisée par un référendum où le « oui » l'a emporté à 51%.

Ambiance : Les finances de la Ville sont saines et Stockholm est prospère. L'administration au pouvoir et l'opposition travaillent de concert. Les affaires municipales sont « ouvertes et transparentes », selon M. Ryding. Seule ombre au tableau, les entreprises appréhendent la hausse des frais que le péage engendrera pour elles à partir du mois d'août.

Philadelphie

Ancienne capitale américaine. Centre historique. Ville de savoir hébergeant 80 collèges et universités. C'est la sixième ville aux États-Unis.

Fondation : 1682.
Population : Ville : 1,4 million.
Agglomération : 5,8 millions.

Efficacité : Jusqu'à tout récemment, remarquable… pour les proches du maire John Street. Il y a deux ans, le FBI a mis à jour un important scandale de favoritisme. Le frère aîné du maire a été arrêté après avoir collecté des millions en pots-de-vin, en échange de lucratifs contrats municipaux.

Autres problèmes et solutions : Depuis deux ans, la « Ville de l'amour fraternel » est aux prises avec une hausse sans précédent du taux de criminalité. En 2006, 406 meurtres ont été commis, le plus grand nombre depuis 10 ans. Les finances se portent bien, depuis que l'État de la Pennsylvanie a pris le système scolaire en charge. Mais l'équilibre est précaire : car Philadelphie négociera bientôt de nouvelles ententes collectives avec une fonction publique vieillissante. « Il y a une grande inquiétude à propos des cinq à sept prochaines années », explique Marcia Gelbart, reporter aux affaires municipales du *Philadelphia Inquirer*.

Ambiance : Cynique. Entaché par le scandale, le maire Street est sur son départ. En novembre, il tirera sa révérence après deux mandats. Or, l'hôtel de ville est démocrate depuis 1952. Les électeurs se tourneront-ils vers les républicains ? Chose est certaine, « il y a un grand mécontentement », dit Marcia Gelbart.

GESTION MUNICIPALE L'HERBE DU VOISIN

Gérald Tremblay

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

LES 10 TRAVAUX DE GÉRALD TREMBLAY

SARA CHAMPAGNE

Gérald Tremblay est presque rendu à mi-mandat. À l'automne, il devra présenter son budget pour 2008. Le maire maintiendra-t-il sa promesse de geler le fardeau fiscal des Montréalais? Tout se joue à Québec et à Ottawa, dit-il, à qui il réclame de l'argent et des pouvoirs accrus. Car les besoins sont énormes, les défis aussi. Voici un aperçu des 10 travaux de Gérald Tremblay.

1 MONTRÉAL PROPRE

Nettoyer les rues de la métropole. Voilà probablement l'une des plus grandes fiertés de Gérald Tremblay. L'an dernier, 66 millions ont été injectés dans des opérations de nettoyage. Et comme promis aux élections de 2005, **l'administration municipale s'est dotée d'un fonds de propreté de 10 millions par année, avec 2,5 millions supplémentaires pour chaque année au pouvoir.** Montréal s'est même dotée d'une brigade de la propreté de 190 agents.

2 MONTRÉAL SÉCURITAIRE

Le maire Tremblay avait promis d'accroître le sentiment de sécurité des Montréalais grâce, notamment, à des nouveaux agents affectés à la circulation, une unité dans le métro, un plan de lutte contre les gangs de rue et un service de premiers répondants. Il a réussi à déployer 133 policiers de plus dans les rues, une unité de police est dans le métro depuis le mois dernier et les pompiers deviennent progressivement des premiers répondants. La Ville est aussi en pleine refonte des postes de quartier, ce qui ne se fait pas sans heurts. Et la lutte contre les gangs de rue, autre promesse, demeure une épineuse question.

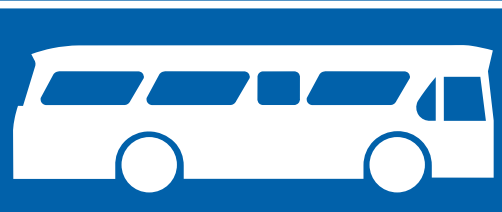

3 MONTRÉAL EN AUTOBUS

La question du transport en commun est une patate chaude à l'hôtel de ville. Et pour cause. En 2007, **la Société de transport de Montréal (STM), a enregistré un manque à gagner de 22,3 millions, avec de nouvelles hausses des tarifs pour les usagers.**
Gérald Tremblay demande depuis des années à Québec une révision de la Politique québécoise sur le transport collectif afin d'obtenir plus d'argent, ainsi qu'une contribution accrue des banlieues.
Ce creux de vague budgétaire n'a pas empêché son équipe de dévoiler un ambitieux plan de transport, au printemps, avec la promesse d'un tramway, de nouvelles stations de métro et d'un nouveau train pour l'aéroport. Coût estimé du projet; 10 milliards sur 20 ans. Pas étonnant qu'il n'y ait pas d'échéanciers rattachés à cette vision de transport collectif.

4 MONTRÉAL VERT

Gérald Tremblay a promis de «planter» 10 000 arbres de plus dans les parcs et le long des rues quand il a sollicité un deuxième mandat. Il en a fait planter 8630 depuis deux ans. Mais ces chiffres ne tiennent pas compte des arbres qui sont abattus, et des 7000 qui ont dû être remplacés.

Le maire de Montréal a aussi promis d'injecter 10 millions sur quatre ans dans une sorte de «fonds de verdure». Une première étape, jugée timide, a été franchie avec la politique de mise en valeur des milieux naturels. La Ville a aussi son plan stratégique de développement durable, et des objectifs pour diminuer les émanations de gaz à effet de serre.

Cet automne, le maire devra se pencher sur la gestion des matières résiduelles. **Le but: atteindre le taux de récupération de 65% fixé par Québec, par rapport à 34% en ce moment. Or l'équipe Tremblay se demande encore par quoi on va remplacer le vieux bac vert.**

5 MONTRÉAL SPORTIF

Gérald Tremblay a annoncé hier l'octroi de 800 000$ par année, durant cinq ans, pour l'agrandissement du stade des Alouettes. À l'heure où il dit sur tous les toits que Montréal est dans «le rouge», il a dû expliquer que l'agrandissement va générer des retombées annuelles de 300 000$ pour la Ville.

Gérald Tremblay entend par ailleurs créer un fonds des équipements sportifs montréalais en puisant à même la taxe sur les cigarettes. Pour l'instant, il doit faire ses demandes à Québec.

Le maire rêve de construire un centre de soccer intérieur, des gymnases dans les quartiers mal desservis et de rénover les équipements de calibre international.

8 MONTRÉAL D'AFFAIRES

Pour calmer la grogne des promoteurs des festivals, Frank Zampino, responsable des finances à la Ville, s'est engagé cette semaine à créer un guichet unique de services. Un guichet qui relèvera du comité exécutif.

L'idée ne date pas d'hier. Gérald Tremblay avait promis il y a deux ans de mettre sur pied un «Groupe d'intervention stratégique et tactique des projets de développement». Ce bureau aurait pour mandat de faire le pont entre les arrondissements et les promoteurs publics ou privés. En clair, les gens n'auraient plus à passer par l'arrondissement, puis par la Ville, pour obtenir un permis de construction.

Au cours des derniers mois, Gérald Tremblay a redoublé d'efforts pour créer un guichet unique autour de la gestion du mont Royal, un arrondissement protégé en vertu d'un décret de Québec. Il voudrait que son administration fasse le pont entre le municipal et le provincial. Une joute qui n'est pas gagnée d'avance, particulièrement à la lumière des correctifs exigés par Québec sur l'agrandissement du stade Percival-Molson. Un projet qui avait reçu l'aval de Gérald Tremblay.

6 MONTRÉAL ET LES TAXES

Geler le fardeau fiscal global des contribuables. Il s'agit probablement de l'engagement cauchemar de Gérald Tremblay. Comment ne pas briser sa promesse en 2008? Il reste plutôt vague sur la question, mais il a prévenu les citoyens, à maintes reprises, qu'il aura de la difficulté à maintenir son engagement sans l'aide financière de Québec.

7 MONTRÉAL DE SERVICES

Dans sa quête pour améliorer les services aux citoyens, Gérald Tremblay s'est engagé à mettre sur pied un numéro unique à composer (le 311) pour signaler un nid-de-poule, un arbre cassé, ou des déchets au vent. Dans l'état actuel des finances de Montréal, il a décidé de mettre la pédale douce.

À défaut d'avoir le 311, le maire améliore le portail internet de la Ville. Depuis l'hiver dernier, on peut savoir où sont les camions de déneigement quand il y a une tempête. Les rôles d'évaluation 2007 sont aussi disponibles. Et M. Tremblay met des énergies dans l'implantation d'un portail (e-Cité), qui permettra ultimement de payer en ligne les contraventions ou les avis d'impôts fonciers.

9 MONTRÉAL AU TRAVAIL

Gel d'embauche. Tolérance zéro. Le ton risque de monter cet automne, avec la convention collective des cols bleus qui vient à échéance. Les 21 000 employés de Montréal, le poste de dépenses le plus important de la Ville, représentent une masse salariale de 1,7 milliard par année, soit 45% du budget municipal. **Gérald Tremblay entend abolir 1000 postes par attrition au cours des trois prochaines années.** Sur le terrain, les cols bleus n'ont plus le droit à l'erreur. À la moindre incartade, c'est la suspension ou le congédiement.

10 MONTRÉAL D'AGGLOMÉRATION

Gérald Tremblay a été nommé à la tête de Montréal en pleine tempête «fusionnelle-défusionnelle». Un débat de structure qui n'a pas connu de réel répit depuis 2001. Son prochain cheval de bataille se déroulera à Québec, pour freiner l'adoption du projet de loi 22 qui comprend la création d'un secrétariat d'agglomération. Le maire estime que cette structure, qui donnerait une représentation plus large aux élus des villes défusionnées, va affaiblir les pouvoirs de Montréal.

RIMA ELKOURI

L'audace selon Rozon

Je le disais mardi, Gilbert Rozon a le mérite d'avoir mis le doigt sur deux ou trois trucs qui ne fonctionnent pas à Montréal. Le manque de vision et la lourdeur administrative d'une ville fusionnée-défusionnée-recomposée-décomposée, entre autres choses. Mais est-ce une raison pour se montrer ingrat?

Si Gérald Tremblay n'était pas si gentil, il rendrait au PDG de Juste pour rire la monnaie de sa pièce. Il lui dirait: «Et vous, M. Rozon, vous qui semblez si préoccupé par l'avenir de Montréal, que proposez-vous au juste? Rappelez-moi un peu comment vous avez bâti votre empire du rire? Nos fonds publics ne vous ont pas aidé un petit peu depuis 25 ans? N'est-ce pas un petit peu grâce à Montréal si vous avez si bien réussi? Je sais bien que votre festival est à but non lucratif, mais n'est-ce pas tout de même la carte de visite de votre entreprise?

Et dites-moi, M. Rozon, vous qui lorgnez du côté de Toronto, avez-vous remarqué que les dons du secteur privé au milieu culturel y sont beaucoup plus élevés qu'à Montréal? Ça n'inspire pas le multimillionnaire que vous êtes devenu?

Je lis dans *Le Devoir* que si vous sonnez ainsi l'alarme et dénoncez «l'inertie» de notre société, M. Rozon, c'est entre autres pour vous «assurer de laisser à (vos) enfants un Québec plus audacieux». C'est quoi, à vos yeux, un Québec plus audacieux?

////////////////////////

En écoutant Gilbert Rozon sur toutes les tribunes, on comprend que, selon lui, un Québec plus audacieux n'aurait surtout pas hésité, par exemple, à dérouler le tapis rouge à Loto-Québec et au Cirque du Soleil au bassin Peel. Un projet de 1,2 milliard qui a été abandonné parce que «trois personnes se plaignaient à Pointe-Saint-Charles», aime-t-il répéter, de façon pour le moins méprisante.

Trois personnes à Pointe-Saint-Charles? Ah! bon... Je ne savais pas que Guy Coulombe, Michel Audet et le Dr Richard Lessard de la Direction de la santé publique, ceux-là mêmes qui ont émis le plus de réserves devant le projet de Loto-Québec, habitaient Pointe-Saint-Charles.

Partout dans le monde, clame Gilbert Rozon, Guy Laliberté se fait offrir des salles, des profits, tout ce qu'il veut. «Mais ici? Pas un politicien pour défendre le projet, dit-il. Combien de claques sur la gueule il faut que Montréal prenne pour qu'on se réveille?»

Il est vrai que Gérald Tremblay, bien qu'on le savait favorable au projet du bassin Peel, ne s'est jamais levé pour le défendre haut et fort. Aucun autre politicien ne l'a fait, d'ailleurs. Mais avant de crier au scandale et à l'immobilisme, avant de tirer sur le maire et sur les «trois personnes» de Pointe-Saint-Charles, il est bon de se rappeler que le rapport Coulombe qualifiait le projet de Loto-Québec et du Cirque du Soleil d'avant-projet peu convaincant. Le comité interministériel sur le déménagement du Casino était sceptique devant les projections d'affluence et de revenus touristiques de Loto-Québec. Le ministère des Finances doutait que le niveau prévu soit atteint dès la première année et demandait qu'on s'assure que la rentabilité du projet soit bien au rendez-vous. Il redoutait aussi de répéter les dérapages financiers qui ont caractérisé la réalisation de plusieurs grands projets ces dernières années (prolongement du métro de Laval, par exemple). On peut voir dans ces préoccupations un manque d'audace. J'y vois une saine prudence.

Quant à la Direction de la santé publique, le rapport qu'elle avait livré rendait quasi indéfendable le projet de Loto-Québec. On y rappelait essentiellement que si le Casino sortait de son île, il serait davantage fréquenté par les Montréalais. Et s'il est davantage fréquenté, les problèmes de jeu s'accroîtront. En particulier dans les quartiers avoisinants du Sud-Ouest, des quartiers pauvres où ces problèmes sont déjà plus aigus qu'ailleurs en ville. En ce sens, on n'aurait pas pu choisir pire emplacement à Montréal... Encore là, on peut lire dans l'énoncé de ces préoccupations un manque d'audace. J'y vois un souci de responsabilité sociale.

Bref, quand Gilbert Rozon dit que le projet a été abandonné au bassin Peel parce que «trois personnes à Pointe-Saint-Charles» s'y opposaient, il colporte une légende urbaine. L'ennui, c'est que, dans l'esprit de bien des gens, à force d'être répétée, cette légende est devenue vérité. L'avant-projet peu convaincant a été transformé en grand martyr, sacrifié sur le bûcher de l'immobilisme montréalais. À tort, une poignée de groupes communautaires sceptiques sont montrés du doigt comme les fossoyeurs d'un projet qui allait redonner vie à Montréal. Pire, on leur reproche même de paralyser à eux seuls le Québec. Parce que, c'est bien connu, comme ces gens-là vivent de la pauvreté, ils craignent de la voir disparaître...

À entendre Gilbert Rozon et d'autres, on croirait même que Québec solidaire a pris les commandes de la province sans qu'on s'en rende compte. Allons donc... Se peut-il que le projet de déménagement du Casino ait été tout simplement mal ficelé et peu convaincant? Se peut-il aussi que le Cirque du Soleil, trop habitué aux tapis rouges déroulés instantanément, ait jeté l'éponge un peu trop vite?

On peut blâmer tant qu'on voudra la frilosité du maire, les lobbys de gauche ou l'immobilisme ambiant. Un fait demeure. Mort ou né, un projet boiteux reste un projet boiteux.

M'est d'avis qu'il se passe avec le projet du casino mort avant même d'être né ce qui se passe avec les morts en général. Tout d'un coup, ils n'ont plus de défauts. Leur image est magnifiée.

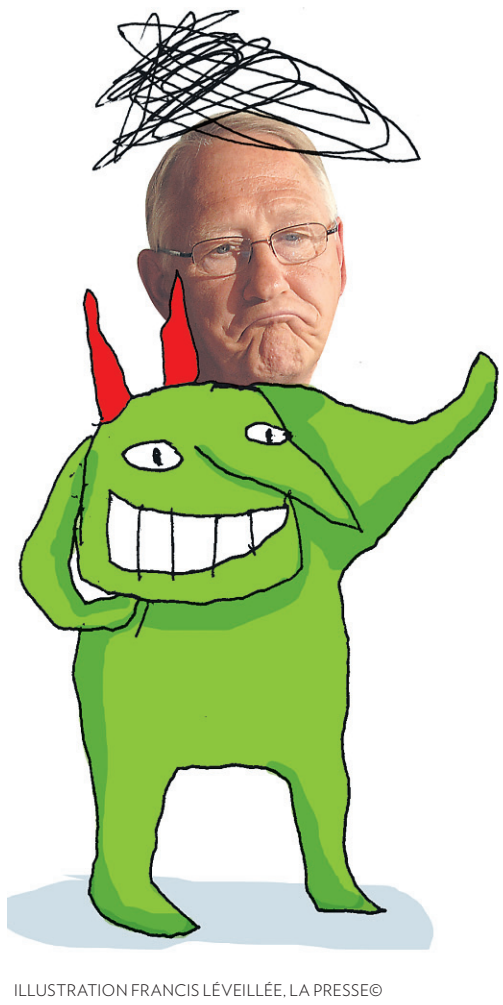

ILLUSTRATION FRANCIS LÉVEILLÉE, LA PRESSE©

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse
rima.elkouri@lapresse.ca

Cadre suspendu pour harcèlement psychologique

Vision Montréal choisit le coup de force

ÉRIC CLÉMENT

Ce matin, les élus de Vision Montréal de l'arrondissement du Sud-Ouest forceront le retour en poste d'Armand Fichaud, ce cadre suspendu pour harcèlement psychologique à la suite de plaintes d'employés, même si la direction des ressources humaines de Montréal a jugé qu'il ne devait plus gérer de service, a appris *La Presse*.

Comme les arrondissements ont plein pouvoir pour embaucher et congédier qui ils veulent, la ville centre ne peut pas s'objecter à ce retour, aussi controversé et craint soit-il. C'est d'ailleurs la première fois qu'une telle situation se présente à Montréal car, d'ordinaire, la ville centre et les arrondissements s'entendent et l'employé est alors transféré dans un autre arrondissement.

Mais la ville centre est gérée par l'UCIM, et Jacqueline Montpetit, la mairesse UCIM du Sud-Ouest, est minoritaire dans son conseil d'arrondissement. Elle s'oppose farouchement au retour de M. Fichaud dans ses fonctions de chef de division Sports, loisirs et développement social. Elle a donc exercé jeudi dernier son droit de «reconsidération» de la résolution des élus de Vision Montréal déposée pour programmer ce retour en septembre.

Comme ce droit entraîne le report du dossier au conseil d'arrondissement suivant et qu'il n'y a pas de réunion en août, les trois élus de VM, Line Hamel, Ronald Bossy et Jean-Yves Cartier, ont imposé la tenue d'une assemblée extraordinaire ce matin pour forcer le retour de M. Fichaud le 16 septembre.

La Ville de Montréal a adopté en 2004 une politique de respect de la personne qui prévoit que chaque fois qu'un dossier de plainte de harcèlement s'avère et que la médiation n'a pas fonctionné, un comité ad hoc soit formé pour enquêter sur la plainte.

Le comité ad hoc qui s'est penché sur la plainte d'un employé du Sud-Ouest en 2005 avait conclu qu'il y avait bien eu harcèlement de la part de M. Fichaud. Celui-ci a par la suite été absent de son travail pendant plus d'un an «pour cause de maladie», mais dès son retour au travail en 2006, le harcèlement s'est poursuivi, avait constaté le comité qui se désolait du fait que M. Fichaud ne veuille pas s'amender. Une autre plainte de harcèlement avait même été portée contre lui par une autre personne, plainte qui s'est avérée fondée.

Le comité a conclu son enquête en estimant «la situation très préoccupante et sérieuse», compte tenu du fait que le cadre, qui n'a exprimé aucun remord, doit normalement montrer l'exemple et faire en sorte que le climat de travail soit serein.

Comment la Ville peut-elle permettre le retour d'Armand Fichaud à son poste alors que les ressources humaines à Montréal, soit le Service du capital humain, a estimé en septembre dernier que M. Fichaud ne pouvait plus assumer de poste de gestion? Le Service estimait qu'il était important «d'agir en bons citoyens corporatifs» car il en allait «de la crédibilité de l'organisation et de ses représentants».

La mairesse ne comprend donc pas comment Vision Montréal, qui veut reprendre le pouvoir à l'hôtel de ville, peut vouloir réintégrer un tel cadre dans ses fonctions alors qu'il n'a jamais voulu faire preuve de contrition et que des employés du bureau d'arrondissement ont pu, sans avoir porté plainte, être affectés par toute cette controverse qui a ébranlé leur milieu de travail. «Vous savez, M. Fichaud est très proche de Vision Montréal, mais aussi des trois élus du Sud-Ouest», ajoute la mairesse Montpetit.

Par ailleurs, cette histoire de harcèlement coûte cher aux contribuables montréalais puisque, à cause du harcèlement subi, la Ville doit payer des soins aux plaignants.

La Presse a tenté, en vain, de parler à M. Fichaud, hier. Quant aux élus de VM, ils estiment que les employés de l'arrondissement seront contents de voir revenir leur ancien collègue suspendu.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
eric.clement@lapresse.ca

Contactez-nous au 1 800 PORSCHE ou sur porsche.com. ©2007 Porsche Cars North America, Inc. Porsche vous recommande de boucler votre ceinture de sécurité et d'observer le code de la route en tout temps.
Les prix indiqués sont les prix de détail conseillés par Porsche. Ces prix ne comprennent pas les taxes, l'immatriculation, l'enregistrement, les frais de préparation du véhicule par le concessionnaire, les options et les frais de transport. Les prix des concessionnaires peuvent varier. Les caractéristiques sont données à titre indicatif seulement. La Porsche Boxster a fait l'objet du nombre le moins élevé de problèmes par 100 véhicules dans la catégorie des voitures de sport compactes haut de gamme lors de l'étude brevetée de J.D. Power and Associates intitulée « Initial Quality Study™ 2007 ». L'étude, qui analyse les réponses de 97 390 propriétaires d'un véhicule neuf, porte sur 250 modèles et prend en compte les opinions après 90 jours de possession du véhicule. L'étude brevetée se fonde sur l'expérience et la perception des propriétaires qui ont été interrogés durant la période allant de février à mai 2007. Votre expérience peut s'avérer différente. Rendez-vous sur jdpower.com.

Vous appuyez sur l'accélérateur et l'euphorie vous gagne. Le moteur issu de la course automobile vous propulse sur les routes sinueuses et la tension se dissipe. En décapotable, le plaisir de conduire revient au galop. Vous vivez l'expérience d'un roadster authentique. Passez nous voir dès aujourd'hui pour un essai sur route. Porsche. Rien ne peut s'y comparer.

Chaque fois que vous la conduisez, vous souriez. Combien cela vaut-il ?

La Boxster, à compter de 63 600 $.

Automobiles Lauzon
Laval (Qc)
(450) 688-1144

Porsche Prestige
Dorval (Qc)
(514) 356-7777

Qué-Bourg Porsche
Charlesbourg (Qc)
(418) 626-7777

« Voiture de sport compacte haut de gamme la mieux cotée pour ce qui est de la qualité initiale aux É.-U. »

PORSCHE

3492018

LE QUÉBEC VERT

Les Québécois sont-ils plus verts que leurs voisins canadiens ? Pas vraiment, selon Statistique Canada. La Belle Province snobe les ampoules fluocompactes, chérit toujours plus l'automobile et refuse de prendre le virage du compostage. Seule consolation : elle a tourné le dos aux pesticides de façon spectaculaire.

Pas si écolos, les Québécois...

FRANÇOIS CARDINAL

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

En matière de compostage, le Québec fait figure de cancre : seulement 13 % des ménages d'ici le pratiquent. La collecte des déchets organiques deviendra obligatoire dès l'an prochain, mais peu de municipalités pensent s'y conformer...

Les ménages québécois ont beau se dire sensibles au sort de la planète lorsqu'ils répondent aux sondages, les statistiques brossent un portrait moins idyllique de la réalité. Que ce soit leur utilisation immodérée de l'énergie, leur faible taux de récupération des déchets de table ou les distances qu'ils parcourent en auto, ils peinent à concilier actions et principes.

Voilà ce qui ressort de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* publiée hier par Statistique Canada, un rapport annuel qui traite d'une foule de sujets comme la consommation d'énergie, le compostage et le transport.

On note ainsi que les priorités et les préoccupations des Canadiens relativement à l'environnement ont évolué positivement au cours de la dernière décennie, mais que des pratiques néfastes, telle la consommation élevée d'énergie et de carburant, se perpétuent.

Les valeurs environnementales, conclut-on, entrent en contradiction avec « l'usage du temps libre, le confort et les raisons pratiques ».

Au Québec, cela se manifeste de différentes façons. Dans le transport, par exemple, la province se distingue en étant, avec l'Ontario, l'endroit où les navetteurs parcourent les distances les plus longues pour se rendre au travail.

« C'est dans ces provinces que la proportion de la population qui parcourait plus de 20 kilomètres en voiture pour se rendre au travail était la plus importante et que la proportion de la population qui parcourait 5 kilomètres ou moins en voiture pour s'y rendre était la plus faible », notent les analystes de Statistique Canada.

Autre point négatif pour le Québec: les citoyens d'ici sont moins enclins à acheter des ampoules fluocompactes que ceux des autres provinces, même si elles consomment beaucoup moins d'énergie que les ampoules traditionnelles. Entre 1994 et 2006, la part des ménages canadiens possédant au moins une ampoule de ce type est passée de 19 % à 59 %. La Colombie-Britannique est championne (65 % des ménages en ont au moins une) et le Québec, dernier (à peine 50 % en possèdent).

La province traîne aussi la patte en ce qui a trait aux thermostats programmables, autre produit qui permet une réduction de la demande énergétique. Si la proportion de ménages canadiens disposant d'un tel appareil a grimpé de 16 % à 42 % entre 1994 et 2006, elle est passée au Québec de 10 % à 35 % sur la même période.

Et tout cela, soulignons-le, se fait dans un contexte où les Québécois voient leurs besoins énergétiques croître année après année (voir autre texte en A8).

Compostage

Par ailleurs, Statistique Canada révèle le peu d'enthousiasme du Québec pour le compostage, c'est-à-dire la récupération des déchets de tables organiques pour une éventuelle décomposition. La province se trouve tout en bas de la liste, puisque seulement 13 % des ménages québécois compostent, comparativement à une moyenne nationale deux fois plus importante, soit 27 %.

Les valeurs environnementales entrent en contradiction avec « l'usage du temps libre, le confort et les raisons pratiques ».

Les provinces des Maritimes tirent certainement cette moyenne vers le haut, car l'Île-du-Prince-Édouard (91 % des ménages compostent) et la Nouvelle-Écosse (69 %) ont élaboré des politiques interdisant l'enfouissement des matières organiques et ont organisé des collectes municipales des déchets putrescibles.

Au Québec, ce type de collecte deviendra obligatoire dès l'an prochain, mais peu de municipalités pensent se conformer à cette directive de la politique québécoise de matières résiduelles.

Finissons tout de même sur une note positive, car il y en a au moins une dans ce rapport. Statistique Canada note en effet que l'emploi de pesticides n'a pas beaucoup changé au pays depuis 1994... sauf au Québec, où le taux d'utilisation a chuté de manière importante (de 30 % à 15 %). La moyenne nationale était deux fois plus élevée en 2006 (29 %), un écart qui s'explique par l'adoption au Québec d'une réglementation plus sévère qu'ailleurs au pays (voir autre texte).

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

Le spectacle-bénéfice de la Fondation du CHUM à la Place des Arts

CHUM
FONDATION DU CHUM

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et sa Fondation félicitent tous les lauréats des prix de reconnaissance honorés lors du spectacle-bénéfice qui s'est déroulé le 7 mai dernier, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Ces prix sont attribués chaque année par la Fondation à des membres de l'équipe du CHUM qui se sont distingués par leur contribution exceptionnelle.

Le spectacle mettait en vedette quelques-unes des plus belles voix du Québec, accompagnées par l'Orchestre symphonique de Montréal : Robert Charlebois, Sylvain Cossette, Marc Hervieux, Laurence Jalbert, Marie-Élaine Thibert et Gilles Vigneault.

Dr Denis R. Roy
Directeur général du CHUM
M. Pierre Desbiens
Président d'honneur de la soirée-bénéfice
Président du conseil d'administration de la Fondation du CHUM
Me Patrick A. Molinari
Président du conseil d'administration du CHUM
M. Ékram Antoine Rabbat
Président-directeur général de la Fondation du CHUM

Marc Hervieux, Sylvain Cossette, M. Rabbat, Robert Charlebois, Marie-Élaine Thibert, M. Desbiens, Gilles Vigneault et Laurence Jalbert

Nous remercions notre partenaire principal, la Banque Nationale. Grâce à son appui, le spectacle-bénéfice 2007 a permis d'amasser **611 290 $** pour l'amélioration des soins aux patients et l'acquisition d'équipements de pointe.

Le Dr Pierre Daloze, Prix de l'excellence.

La Dre Louise Samson, Prix du leadership et du rayonnement dans le domaine médical.

Mme Doris St-Pierre Lafond, Prix du leadership et du rayonnement dans le domaine paramédical.

M. Guy Marsolais, Prix du bénévolat.

L'équipe du projet ALPHA du Centre des naissances, Prix de l'innovation et des services à la clientèle, secteur des soins et des services.
De gauche à droite : **Mmes Nicole Reeves, Élaine Perreault, Marielle Venne, Karine-Alexandra Lavandier** et **Emmanuelle Robert.**

L'équipe du Service de cardiologie préventive, Prix de l'innovation et des services à la clientèle, secteur des soins et des services.
De gauche à droite, 1re rangée : **Mmes Carol Chamberlain, Isabelle Brisson, Marie-Claude Allard, Dominique Lefebvre, Pascale Lehoux, la Dre Michelle de Guise,** cardiologue responsable du programme, **Geneviève Beaudry;** 2e rangée : **MM. Benoit Sauvageau** et **Stéphane Perreault, Mmes Émilie Lepage** et **Caroline Robichaud.**

BANQUE NATIONALE

3494500A

PIERRE FOGLIA

Retours de bâton

NOTA BENE – Je reviens aujourd'hui sur trois récentes chroniques. La première, pas très claire semble-t-il, a laissé des lecteurs dubitatifs. La seconde m'a valu des courriels inattendus. La dernière, sur les bébés animaux, ne m'a rien valu du tout, pas un courriel, pas une lettre, pas un commentaire, mais je reviens pareil, j'aime ça quand je suis tout seul.

////////////////////////////

LES HÉROS — Je suis sûr que M. Bush prie tous les jours pour les soldats américains en Irak. Je suis sûr qu'il demande au Seigneur de les épargner. Je suis sûr qu'il est profondément affligé, affligé jusqu'au tréfonds de son âme pour chaque soldat américain qui tombe en Irak.

En fait, je veux parler de M. Harper et de l'Afghanistan. Je veux revenir sur cette chronique dont le titre « Ils sont morts pour nous » a abusé nombre de lecteurs, notamment nombre de militaires qui m'ont adressé des félicitations embarrassantes dans les circonstances. Je leur dois une explication. Ce sera plus facile en prenant M. Bush en exemple.

En son âme, M. Bush est profondément affecté par chaque soldat qui tombe en Irak. En son âme. Pas en sa conscience. M. Bush a la conscience en paix. Il ne se dit pas: ces milliers de morts, c'est ma faute. Ces milliers de morts ne pèsent rien sur sa conscience. Un par un, il les pleure. Des milliers, c'est la grandeur de l'Amérique.

Dans la tête de M. Bush, dans celle de M. Harper, dans celle de bien du monde, pas dans la mienne, mais peut-être dans la vôtre, les morts à la guerre deviennent des héros. Deviennent de l'Histoire. Deviennent de l'honneur. Deviennent des cérémonials émouvants. Deviennent des petits rubans jaunes sur le coffre des voitures. Deviennent de la cohésion nationale.

Ce que disait ma chronique désespérée (et sans doute maladroite, mais ni cynique, ni ironique), c'est que les guerres, sous leurs faux prétextes, en ont toujours un vrai qui est encore pire que les faux: l'édification des citoyens.

Ce que disait cette chronique, c'est qu'il ne s'agit absolument pas de l'Afghanistan. Il ne s'agit pas du tout d'apporter la démocratie à des Pachtounes et des Baloutches qui n'en veulent que très modérément et dont on ignorait jusqu'à l'existence avant 2001. En faisant la guerre, c'est notre édification que fait M. Harper. Comme M. Bush fait celle des Américains. D'où mon titre: ils sont morts pour nous.

Je voulais dire: Ils ne sont morts QUE pour nous.

////////////////////////////

ENCORE BRIÈRE — Dans ma chronique de mardi je ne parlais pas du tout de Daniel Brière, j'ai juste échappé son nom en déconnant sur Réjean Tremblay. J'ai quand même reçu 278 954 courriels pour me dire: ouais, c't'écoeurant, Bob Gainey l'a fait exprès, il n'en voulait pas de Brière.

Hé, ho, les boys, vous ne me confondez pas avec Stéphane Laporte au moins?

Vous savez quoi? Il se pourrait que vous ayez un peu raison. D'après moi, M. Gainey était partagé. Il voulait un peu Daniel Brière parce que c'eût été bon pour la business. Mais au fond il n'y tenait pas parce que ce n'était pas la solution. L'autre jour, à la une de notre journal, Gainey a dit ce qu'était sa solution: *il faut que l'amélioration vienne de l'intérieur*. Brillant en même temps qu'élémentaire. Mais allez donc expliquer ça aux amateurs de sport les plus sourds de l'univers.

De toute façon, on parle pour rien. Même si Gainey avait vraiment voulu, Brière, lui, quoi qu'il en dise, ne voulait pas. Il aurait trouvé de toute façon une raison pour ne pas venir. Mettez-vous à sa place: qui voudrait jouer dans un psychodrame quotidien?

////////////////////////////

ROSELINE — L'autre jour je vous parlais de bébés et j'ai complètement oublié de vous parler de Roseline, un bébé wapiti. Dans les vallons près de la frontière du Vermont, une quarantaine de bêtes magnifiques dans de vastes enclos. Parfois, quand je passe, le fermier est à leur servir la moulée. La dernière fois que je me suis arrêté, il m'a raconté la naissance de Roseline.

Cela ne s'est pas très bien passé. Après des heures de travail, seules les pattes d'en avant du faon dépassaient, la mère wapiti, épuisée, ne poussait plus, il y avait danger de perdre les deux. Finalement, à force de tirer sur les pattes, le fermier et sa femme ont réussi à sortir le faon vivant. La mère aussi était sauve, sauf, comme il arrive parfois chez les animaux (les vaches notamment), quand le travail a été trop douloureux, la mère associe son bébé à son extrême souffrance et le renie. Va-t'en.

C'est ainsi que Roseline est née orpheline. On doit la nourrir aux trois heures, des biberons géants de lait de chevreau. Toute en jambes, gracile, pleine de petits cris, elle cherche sa mère évidemment, et ce jour-là, elle avait décidé que ce serait moi. Môman!

Avez-vous déjà mangé du wapiti? Moi non plus. La dame en vend si vous en voulez, elle vend aussi des terrines, des rillettes, des raviolis, des gelées et des capsules de bois de velours, un produit d'exportation qui était presque entièrement écoulé en Corée jusqu'à ce que des histoires de vaches folles ou de wapiti fou dans des élevages en Colombie-Britannique aient provoqué la fermeture des frontières.

Le bois de velours est, paraît-il, souverain contre le vieillissement. Je vérifie et je vous en reparle en 2080. Chut, c'est bon aussi pour le sexe, mais ça je ne vous en reparlerai pas.

La plogue pour finir: il s'agit de l'élevage Val-Grand-Bois à Saint-Armand, sur la route 235 (chemin Dutch) au sud du chemin Saint-Armand, en direction du poste de douanes de Morses Lines, une route de rêve pour le vélo. Les animaux sont farouches, Germain et Francine sont timides et Roseline, c'est pas la tour de Pise, c'est pas pour visiter.

LE QUÉBEC VERT

Auto, boulot, dodo

Les Québécois s'éloignent chaque année de leur travail et s'y rendent majoritairement en voiture

FRANÇOIS CARDINAL

Au Canada, la majorité des citoyens privilégie l'automobile pour se rendre quotidiennement au travail, une habitude qu'ils étirent chaque année sur de plus grandes distances, particulièrement au Québec et en Ontario.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Selon Statistique Canada, il y a « de fortes chances » que le nombre de personnes parcourant de longues distances pour se rendre au travail augmente à l'avenir en raison du développement prévu des banlieues.

Au Canada, 77 % des navetteurs privilégient l'automobile pour effectuer l'aller-retour entre la maison et le bureau (76 % au Québec). Si le quart d'entre eux roule moins de 5 kilomètres, un autre quart avale quotidiennement plus de 20 kilomètres.

Fait peu surprenant, plus de gens se déplacent en auto.

On retrouve évidemment plus de gens en auto dans les provinces les plus rurales, les transports en commun y étant souvent inexistants. À l'inverse, les provinces où se trouvent les plus grands centres urbains (Québec, Ontario et Colombie-Britannique) sont celles qui affichent les taux de motorisation les plus faibles.

En revanche, les automobilistes franchissent de plus grandes distances dans ces dernières provinces, particulièrement au Québec ou en Ontario. Cela s'explique par l'exode des citadins vers la banlieue, une tendance qui les oblige à rouler de plus en plus loin avant de retrouver leur bureau.

« L'étalement urbain sévit davantage dans ces deux provinces, confirment le président de l'organisme Transport 2000, Jean Léveillé. Les gens n'hésitent plus à quitter la ville pour la banlieue, que ce soit pour payer leur maison moins cher ou faire baisser leur compte de taxes. »

Mais il ne faut pas blâmer les ménages québécois pour autant, ajoute-t-il, car ce sont les gouvernements qui refusent d'investir suffisamment pour relier les banlieusards au centre par des transports en commun.

Même son de cloche du côté d'Équiterre: « Ce qui est intéressant dans les chiffres de ce rapport, c'est que la proportion de gens utilisant l'auto est moindre dans les grands centres, là où les transports en commun sont les plus développés. Cela confirme l'importance d'investir pour améliorer le réseau », estime Anny Létourneau, coordonnatrice du programme transport écologique.

Cela est d'autant plus vrai, ajoute-t-elle, que les problèmes risquent de s'empirer au cours des prochaines années. Statistique Canada souligne en effet qu'il y a « de fortes chances » que le nombre de personnes parcourant de longues distances pour se rendre au travail augmente à l'avenir en raison du développement prévu des banlieues.

Entre 2001 et 2006, le taux de croissance démographique des municipalités de périphérie (11,1 %) a été deux fois plus élevé que le taux national (5,4 %) et a dépassé du double celui des villes centres (4,2 %). Cette tendance est appelée à se maintenir.

Cela dit, les Montréalais ont beau franchir les plus grandes distances pour se rendre du bureau à la maison, c'est eux qui profitent, paradoxalement, des temps de déplacement les plus courts. Cela est attribuable à la congestion moins intense dans la métropole québécoise qu'à Vancouver ou à Toronto, par exemple.

Montréal remporte également la palme de la grande ville la moins motorisée au pays. Il y a en effet moins de véhicules ici par ménage (75 % en possèdent un) que dans les autres grandes villes du pays (80 %, en moyenne).

EXCLUSIVITÉ
2 JOURS SEULEMENT!

VENTE EXCEPTIONNELLE
de Celebrity Cruises et Vacances Transat
LES 12 et 13 JUILLET SEULEMENT

Réservez une croisière Celebrity† auprès de Vacances Transat et Club Voyages les 12 ou 13 juillet et ÉCONOMISEZ jusqu'à 250 $US. En plus d'obtenir 500 milles de récompense AIR MILES md*, recevez une carte prime pour essence de Petro Canada lors de votre réservation auprès d'une agence Club Voyages.

Où que vous désiriez aller, un conseiller de Club Voyages vous y conduira.
1 866 777-0608 • www.clubvoyages.com

club voyages MC
Cet endroit dont vous rêvez. Nous vous y conduirons.

Celebrity Cruises

Code de l'offre d'AIR MILES : VTHCRC07. *Cette offre, incluant la réduction de prix, les milles de récompense AIR MILES et la carte prime pour essence de Petro Canada est accordée par cabine. Ne s'applique pas aux réservations annulées et ne représente aucune valeur marchande. †Ne s'applique qu'aux nouvelles réservations individuelles accompagnées d'un acompte et ne peut être combinée à tout autre rabais, offre promotionnelle, certificat du Club du Capitaine ou aux groupes. Ne s'applique pas aux taxes ou frais de gestion ou à l'achat d'assurance ou de devises étrangères. Toutes les réservations devront être accompagnées d'un acompte au moment de laréservation. Valide pour tous les départs des croisières Celebrity du 1er septembre 2007 au 30 septembre 2008 sur les produits offerts. Les réservations qui ne sont pas accompagnées d'un acompte au 12 ou 13 juillet seront automatiquement annulées. Les réservations annulées pendant la période de pénalité seront sujettes aux frais d'annulation habituels. Vous devez effectuer vos réservations les 12 ou 13 juillet entre 9 heures et 21 heures HNE. Certaines restrictions s'appliquent à cette offre. Consultez votre conseiller de Club Voyages pour connaître les conditions de cette offre. MCMD Marques déposées d'AIR MILES International Trading B.V. utilisées sous licence par Loyalty Management Group Canada Inc. Club Voyages est une division de Transat Distribution Canada Inc., membre de Transat A.T., Permis No 753141 au Québec. md/mcmarque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Transat Distribution Canada Inc.

3495845A

CLIA

LE QUÉBEC VERT

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Seulement 50 % des ménages québécois avaient en leur possession au moins une ampoule fluocompacte en 2006. Si le Québec était un pays, il serait par habitant le troisième pays énergivore au monde après les États-Unis et le Canada, toutes sources d'énergie confondues.

AMPOULES FLUOCOMPACTES

Des choix peu éclairés

FRANÇOIS CARDINAL

Véritable symbole du virage vert de la société, l'ampoule fluocompacte gagne tranquillement en popularité au Canada… mais beaucoup moins au Québec, où l'hydroélectricité semble nous jouer des tours.

Au pays, le taux de possession de ces ampoules peu énergivores a explosé ces dernières années, passant de 19 % à 59 % entre 1994 et 2006. La Colombie-Britannique et l'Ontario sont les deux provinces les plus éprises de ce type d'éclairage, avec des taux de 65 % et 64 % respectivement.

Le Québec est la dernière des provinces: seulement 50 % des ménages avaient en leur possession au moins une ampoule fluocompacte en 2006. Il s'agit néanmoins d'un bond en avant puisque 12 ans plus tôt, environ 15 % des ménages possédaient une telle ampoule.

Or si le Québec était un pays, il serait par habitant le troisième pays énergivore au monde après les États-Unis et le Canada, toutes sources d'énergie confondues… Si l'on se concentre uniquement sur l'électricité, les chiffres ne sont pas plus réjouissants: la demande ne cesse d'augmenter année après année, malgré l'existence des programmes d'efficacité énergétique.

Selon Hydro-Québec, la consommation moyenne par abonnement a bondi de 4 % depuis 1994, de 5,6 % depuis 1998.

« Le Québec est en retard comparativement aux autres provinces pour plusieurs raisons, note François Boulanger, coordonnateur du programme efficacité énergétique chez Équiterre. La plus importante est certainement que la province se fie beaucoup à l'hydroélectricité, une source d'énergie qui émet peu de gaz à effet de serre et qui rend difficile la promotion des économies d'énergie. »

Autre raison: les provinces canadiennes ont mis de l'avant d'ambitieux programmes de distribution d'ampoules fluocompactes ces dernières années, mais pas le Québec. Certes, Hydro-Québec offre des rabais postaux, mais la complexité du système rend l'offre peu intéressante pour le consommateur, selon M. Boulanger.

Rappelons que le gouvernement Harper a décidé d'interdire dès 2012 la commercialisation des ampoules à incandescence, car elles consomment 75 % plus d'électricité que les fluocompactes.

Les pesticides ont la cote… sauf au Québec

LOUISE LEDUC

Entre 1994 et 2005, l'utilisation de pesticides n'a que peu baissé au pays. Exception notable: le Québec, où la proportion de ménages qui y a recours pour sa pelouse et son jardin a diminué de moitié au cours de cette période.

En 2005, seuls 15 % des ménages québécois possédant un jardin recourraient à des pesticides. C'est nettement moins qu'ailleurs, qu'au Manitoba, notamment, où la proportion est de 44 %

Et encore, le taux québécois devrait encore avoir baissé puisqu'en avril 2006, la mise en œuvre du Code de gestion des pesticides du Québec était terminée. En vertu de ce code québécois, les pesticides les plus nocifs sont désormais interdits sur les pelouses de terrains privés et commerciaux, et presque tous les pesticides sont interdits aux abords des écoles ou des garderies.

Le Québec doit beaucoup en ce sens à la ville de Hudson. En interdisant l'usage de pesticides sur son territoire, elle forçait en 2001 la Cour suprême à se pencher sur la question… et à lui donner raison. Depuis, 98 municipalités ont adopté un règlement sur les pesticides, parallèle au Code provincial. Parmi celles-là: la Ville de Montréal, qui adoptait son règlement dès 2004 et qui donne l'exemple en n'utilisant plus de pesticides dans ses parcs.

Parmi les rares dérogations au règlement montréalais: le Jardin botanique, qui a certains privilèges, mais qui fait tout pour les utiliser, selon François Ouellet, adjoint aux communications.

Les horticulteurs ont essentiellement recours aux pesticides de faible impact. Quand ils le font, c'est principalement quand il s'agit de sauver une plante particulièrement rare ou quand Agriculture Canada exige des précautions particulières face à des plantes importées.

Pour le reste, depuis 2002, aucun herbicide n'est utilisé sur la pelouse du Jardin botanique et « certaines variétés de plantes, particulièrement vulnérables, ont été abandonnées, parce que l'on ne jugeait pas souhaitable de les traiter chaque année », dit M. Ouellet.

Comme le souligne David Boyd, auteur de l'étude *Les intoxications aiguës par les pesticides au Canada* rendue publique en juin par la Fondation David Suzuki, le Québec a été « le premier au Canada et en Amérique du Nord à interdire l'usage de certains pesticides ».

Oui, oui, oui, et oui.

Le bonheur. Inspiré par Birks.

De la collection de joncs superposables exclusifs à Birks, ornés de diamants et de saphirs, à partir de 2 300 $.

BIRKS MD

Magasinez avec nous en ligne ou à votre magasin Birks préféré. Visitez le www.birks.com ou composez le 1.800.682.2622.

3494972A

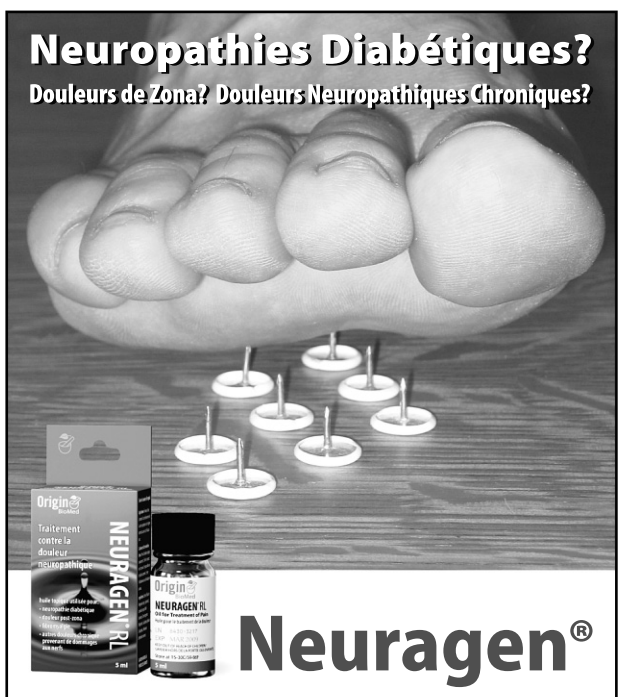

3496212A

3492895

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2006

École du Barreau

Saluer l'excellence des avocats et avocates d'aujourd'hui et de demain

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2006, les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe qui comptait 745 étudiants. Cette année, quatre sont *ex aequo* au 2e rang, ce qui porte le nombre d'étudiants honorés à cinq.

Me Catherine Lussier
1er rang

Me François-Olivier Barbeau
2e rang *ex æquo*

Me Stéphanie Guitard
2e rang *ex æquo*

Me Mylène Légaré
2e rang *ex æquo*

Me Marie McNamee
2e rang *ex æquo*

Finissants de l'année 2005-2006 par ordre alphabétique

Abdulkadir Abkey
David Abramovitch
Tania Alfonsi
Livia Constanta Alionte
Julie Véronique Allaire
Annick Allen
Adam Allouba
Fadi Amine
Véronique Amiot
Ponora Ang
Annick Angers
Francine Anzuluni Apendeki
Rosanna Aquino
Mélanie Archambault
Pierre Archambault
Sophie Arcoite
Paul J. Arsenault
Lysandre Arseneau
Henri-Kévork Arslanian
Irène Artru
Myriam Asselin
Christopher K. Assié
Dominic Aubé
Julie Auger
Michelle-Audrey Avoine
Natalie Avram
Naomi Ayotte
Marie-Josée Ayoub
Rania Bahouth-Mansour
Julie Baillargeon-Lavergne
Audrey Baltadjian
Kamel Balti Kadri
Emilie Rachel Bannon
François-Olivier Barbeau
Anne Baril
Sabrina Barrucco
Julie Bazinet
Catherine Beauchamp
Xavier Beauchamp-Tremblay
Patrick Beauchemin
Chantal Beauchesne
Andréanne Beaudry
Mélissa Beaudry
Christine Beaulieu
Etienne Beaulieu
Nathalie Beaulieu
Kateri Beaulne-Bélisle
Myriam Beauparlant
Pascal Beaupré
Geneviève Beausoleil-Allard
Marie Pierre Bédard
Isabelle Bédard-Dubé
Anke Beese
Simon Bégin
Jésabel Bégin-Roux
Gabrielle Bélanger
Jean-Daniel Bélanger
Alexandre Bellavance-Turcotte
Laura Belloni
Julie Belzile
Justin Bender
Daniel Benghozi
Leon Benmergui
Caroline Benoit
Nawal Benrouayene
Daniel Bernard
Eric Bernier
François David Bernier
Pascal Bernier
Caroline Bérubé
Dina Bestawros
Marie-Pierre Bétournay
Yvan Bisson
Etienne Bisson-Michaud
Sophie Blackburn
Jean-Christian Blais
Patrice Blais
Pascale Blais-Giroux
Nikolas Blanchette
Éric Blondeau
Anick Boilard
Carolyn Boivin
Jean-Philippe Boivin
Caroline Bolduc
Leyka Borno
Audrey Bouchard
Myriam Bouchard
Chantal Boucher
Steve Boucratie
Jean-Denis Boudrias
Yasser Bouhid
Claudia Boulanger
Vincent Boulet
Marie-Hélène Bourgeois
Mathieu Bourgeois
Michael Bourget
Fraser Bourne
Marie-Hélène Bourque
Emilie Bourret
Guillaume Bousquet
Nathalie Boyer
Kristian Brabander
Mylène Brackenridge
Véronique Brisebois
Mélisande Elena Brodeur-Frohman
Nancy Brunelle
Anik Brunet
Jean-Sébastien Brunet
Sophie Brunette
Andrew Emmanuel Bryan
Horia Bundaru
Simon Bussière
Colin Cabanac-de Lafrégeyre
Jean Robert Cadet
Madeleine Cadieux
Sophie Cadieux
Marie-Mérine Cajazzo
Natacha Calixte
Mathieu Camirand
Mathilde Cantin Bouchard
Catherine Cantin-Dussault
Laetitia Caporicci
Christina Caron
Jessie Caron
Isabelle Caron Dorion
Dobah Carré
Stéphanie Carrier
Laurence Carrier-Desjardins
Estera Carstea Radu
Nicholas Cerminaro
Philippe Chagnon
Jean Chalifoux
Simon Chamberland
André Champagne
Valérie Champagne
Geneviève Chantal
Jolaine Charbonneau
Olivier Charest
Marijo Charland
Nicolas Charron-Geadah
Simon Chartier
Bruno Chatelois
Tan Hung Chau
Shantona Chaudhury
Mohammed Chkikar
Pierrick Choinière-Lapointe
Laurence Choquette Trempe
Nadia Ciale
Stéphanie Claivaz-Loranger
Viviane Clermont
Andrea Anne Cleven
Maryse Cloutier
Valérie Cloutier
Annie Cloutier Gauthier
Adina Raluca Comanita
Pascal Comeau
Marie-Hélène Cormier
Crystal Corrente
Ian Corriveau
Simon Corriveau
Amélie Corriveau Dussault
Geneviève Côté
Nathalie Anne Côté
François-Guillaume Couillard de l'Espinay
Isabelle Cournoyer
Lucie Couroux
Maxime Cousineau
Anne-Marie Couture
Béatrice Couture
Marie-Josée Couture
Marylène Couture
Véronique Crête
Marina Crivello
Geneviève Cromp
Dia Dabby
Julie Dagenais
Paolo D'Agnillo
Ayman Daher
Ronald Daignault
Fehmi Damergi
Hortensia Dammous
Marion Dana
France D'Aragon
Daryl Davis
Elva Mildred De LaRosa
Alexandre De Repentigny
Alain Decelles
Vincent Dehaut
Ann Sophie Del Vecchio
Aude Delechat
Marie-Claude Delisle
Anna Lucille Dell'Api
Mélanie Demers
Caroline Deneault
Stéphanie Dépeault
Jean-Denis Déraspe
France Deschênes
Isabelle Deschênes
Julie Desfossés
Emélie Anne Desjardins
Caroline Desjardins Saey
Isabel Desmarais-Bourbeau
Fanny Desplantie
Catherine Després
Marie-Michelle Desrochers
Geneviève Desrosiers
Mylaine Desrosiers-Harvey
Sabrina Di Giambattista
Nadia Di Rienzo
Julie Dilli
Stéphanie Dion
Marie-Noëlle Dion-Emond
Marie-Claude Dionne
Michel Dionne
Amélie Dionne-Charest
Jason Dolman
Monica Donnelly
Christelle Dorion
Marie-Hélène Dorion
Stéphanie Doyon
François Doyon-Gascon
Jean-Patrice Dozois
Christine Drolet
Marie-Eve Dubeau
Heather Dubee
Geneviève Dubois
Julie Dubord
Marjorie Duchesne
Cinthia Duclos
Philippe Dufort-Langlois
Jennifer Dufour
Ludovic Dufour
Valérie Dufour
Marjolaine Dugas
Emilie Duguay
Annie Dulude
Catherine Dumais
Héloise Dumont
Vicky Dumont
Phu Deryk Duong
Frédéric Dupont
Valérie Dupré Jodoin
Anne-Marie Duquette
Marielle Emond
Karina Espinoza
Karine Fadous
Chantal Faucher-Francoeur
Sabrina Fava
Antonin Favreau
Mathieu Fecteau
Sarah Fecteau
Menachem Fellig
Innocent Fetze Kamdem
Marie-Roger Fils
Kevin Fleischer
Chloé Fleurant
Julie Forget
Carmen Gloria Fortin
Jonathan Fortin
Marie-Hélène Fortin
Véronique Fortin
Fabien Fourmanoit
Marie-Hélène Fournier
Olivier Fournier
Julianna Fox
Rolf Hérard François
David Andrew Freiheit
Geneviève Frenette
Marissa Frishman
Catherine Fugère-Lamarre
Goretti Fukamusenge
Philippe Gabias
Evelyne Gagné
Marie-Ève Gagné
Maude Gagné
Maxime Gagné
Charles Gagnon
Patrice Gagnon
Catherine Gagnon-Valotaire
Alexandre Skander Galand
Marie-Claude Galarneau
Eleni Gallos
Matthew Gapmann
Alexandre Garel
Véronique Gaudette
Caroline Gauthier
Daniel Gauthier
Julie Gauthier
Eva Gazurek
Ariane Gendron
Catherine Gendron
Vanessa Genest
Jonathan-Raphaël Genest-Jourdain
Erin Dawn George
Maria Concetta Giampa
Frédéric Giard
Isabelle Gingras
Patricia Gingras
Véronique Girard
Vincent Girard
Marius Girard-Marceau
Francis Giroux
Doris Gobeil
Marc Gobeil
Josée Godin-Lagacé
Géraldine Godmaire-Duhaime
Rosana Pires Gonçalves
Jonathan Gordon
Annick Gosselin
Gabriel Gosselin-Duchesne
Emmanuelle Gosselin-Tardif
Carl Goudreau
Gilles Goulet
Nathalie Grand Pierre
Karine Grand'Maison
Chantal Grandmont
Isabel Elena Granja
Louis Gravel
Richard-Alexandre Grenier
Pascal Grimard
Marc-André Groleau
Paul-Matthieu Grondin
Aldona Gudas
David Guévin
Jasmine Guillaume
Marimichel Guimont
Stéphanie Guitard
David Huy Luan Ha
Christine Hallé
Mathieu Halpin
Marie-Josée Hamelin Gagnon
Eya Hamouda
Marie Laurence Harewicz
Patricia Harewood
Miki Harrar
Marlaine Harton
Sonia Harvey
Carinne Hébert-Sabourin
Kristina Heese
Todd Henderson
Bruno Héroux
Daria Hobeika
Michael Horn
Joanie Houde-St-Pierre
Nicolas Houle-Gingras
Mindy Yen Yuan Huang
Marie-Claude Huot
Arie Itman
Buschra Jalabi
François Jalbert
Nada Jarjour
Julie Jauron
Emmanuelle Jean
Manouchka Jean Marie
Jameela Jeeroburkhan
Nicholas Jobidon
Bruno Jolicoeur
Philippe Jolivet
Meghan Jones
Caroline Jonnaert
Amélie Journeault
Sara-Lyna Julien Lombardo
Sophie Kaine Roy
Daria Kapnik
Natasa Karambatsos
Jadiki Kashale
Simon Kearney
Patrick Kergin
Nathalie Khalil
Natalie Khan
Sabrina Khan
Bassam Khouri
Alexandre Kibale
Dave Kimpton
Agata Kotras
Rosalie Helen Kott
Josée Kouri
Emmanuel Kouzelis
Lucya Kowalewski
Marek Krasula
Éric Labbé
M.J. Yannick Labelle
Albet Labrador
Caroline Labrecque
Audrey Lacasse
Guylaine Lacerte
Marie-Eve Lachapelle-Bordeleau
Anne-Marie Lacoste
Jonathan Lacoste Jobin
Jonathan Ladouceur
François Laferrière
Marie-Julie Lafleur
Sarah Lafleur
Véronique Lafleur
Mélissa Lafond
Isabelle Lafont
Marie-Noëlle Laforest
Pierre-Olivier Laforest
Isabelle Lafrenière
Guillaume Lajoie
Claudia Lalancette
Nancy Laliberté
Félix Lalonde
Stéphanie Lalonde
Hanh Bao Lam
Geoffroy H. Lamarche
Jessie Lambert
Anne-Valérie Lamontagne
Vicky Landry
Geneviève Langlois
Joannie Langlois
Mélissa Lapierre
Marie Lapointe Trépanier
Roxane Laporte
Lorraine Laquerre
Edith Larochelle
Cindy Larouche
Marie Pierre Larouche
Gregory Larroque
Andréanne Latreille
Isabelle Lauzon
Mathieu Lavallée
Caroline Laverdière
Julie Lavertu
Thomas Lavier
Nadia Lavigne
Marie-France Laviolette
Claudia Lavoie
Elisa Carrie Laxer
Eric Lazure
Evelyne Leblanc
Jean Sébastien Lebrasseur
Jean Sébastien Lebrun
Julie Lechasseur
Sophie Leclair
Antony Leclerc
Marie-Josée Leclerc
Stéphanie-Pascale Leclerc
Philippe L'Ecuyer
Jean-Gabriel L'Écuyer
Caroline Leduc
Hyon Min Monica Lee
Julie Lefebvre Côté
Karl Lefebvre-Drolet
Mylène Légaré
Christine Legé
James Leinhos
Berly Lelièvre Acosta
Catherine Lemire
Pierre-Marc Lemire
Nathalie Leroux
Jean-Philippe Létourneau-Lemieux
Jean-Pierre Levesque
Marie-Andrée Levesque
Marie-Andrée Levesque
Mélanie Lévesque
Simon Lévis
Julia Levitin
Moe Liebman
Hsiao-Chen Lin
Dahlia Linetsky
Stephanie Lipstein
Katherine Loranger
Francis Lord
Philip Louis
Vanessa Luna
Catherine Lussier
Diana Lyrintzis
Sylvie Ma
Alexander MacAngus
Kathleen Magloire
Marie-Hélène Maheu
Annie Mailhot-Gamelin
Jean Mailloux
Pascale Mailloux-Leblanc
Andréanne Malacket
Jakub Malczewski
Christelle Malenfant
Benoit Mallette
Eve Malouin
Alexandre Manègre
Deborah Mankovitz
Geneviève Marchand
Kim Marcil
Mathieu Marcil
Emilie Marcotte
Mathieu Marcotte
Pierre-Olivier Marcoux
Éric Marquette
Pierre-Olivier Martel
James Mass
Jeffrey Mass
Marie-Eve Massicotte
Isabelle Mathieu-Millaire
Geneviève Matte
Marilyn Mauricio
Alexandre McCormack
Marie McNamee
Mary Aidan McNeil
Louis Philippe Meek Baillot
Catherine Meinrath
Laurie Meitin
Joannie Meloche
Rosgarys Mercado
Valérie Mercier
Guillaume Michaud
Elena Milioto
Andrew Miller
James Miller
Rainbow Miller
David Millette
David Moffat
Veronica Mollica
Nadia Monette
Stéphanie Mongillo
Hadrien Montagne
Philippe Montillaud
Caroline Moreau
François Morin
Julie Morin
Nicolas Morin
Sonia Morin
Véronic Morissette-Landry
Mireille Morneau-Duval
Pauline Motard
Rima Moussaoui
Khalid M'Seffar
Diane Mulinda-Uwase
Shari Munk
Sarah Munoz-Lacoursière
Stéphanie Murray
Patrick Naccache
Julie Nadeau
Sadaf Nakhaei
Anouchka Namy
Anca Neacsu
Annie Neashit
Sochetra Nget
Catherine Nguyen
John Minh Tuan Nguyen
Thu Minh Nguyen
Julie Niquette
Jean-François Noël
Marie-Michèle Normandeau
Robert Adam Notkin
Lida Sara Nouraie
Cory Olishansky
Jacqueline Otiniano
Isabelle Ouellet
Josée Ouellet
Karenne Ouellet
Maxime Ouellette
Carl Ouimet
Maude Pagé-Arpin
Stéphanie Pagotto
Dominique Paillé
Patrick Palo Fotaras
Julie Paquet
Lyne Paquette
Michel Paquette
Caroline Paquin
Mathieu Paquin
Tanguy Paquot
François Paradis
Jean-Raymond Paradis
Anastasios Paraskevopoulos
Marie-Catherine Paré
Marie-Pierre Parent
Marjolaine Parent
Gad Parienté
Chantale Paris
Antonietta Passarelli
Antonietta Pastorelli
Annie Patenaude
Medewa Badawassou Pekemsi
Karine Pelletier
François-Olivier Pelletier-Deblois
Marie-Céline Peret
Claire Chantal Perez
Maude Perras
Raluca Petrea
Martin Philippon
Jovanie Philogène
My Linh Phung
Luc Picard
Sophie Picard
Félix Antoine Pinard-Beaudoin
Isabelle Pipon
Helder Pires
Félix Plante
Steeven Plante
Kristine Plouffe-Malette
Jessica Plourde
Magalie Plourde
François Poirier
Hugo Poirier
Andreea Popescu
Kathy Poulin
Daniel Prévost
Annie-Claude Proulx
Marie-Hélène Provencher
Anna Lise Purkey
David Quesnel
Brigid Anne Quinlan
Ophélie Brunelle Quraishi
Ryan Rabinovitch
Daniel Radulescu
Resham Ramchandani
Laura Maria Ramos Samayoa
Géraldine Ramsay-Lemelin
Katherine Mary Ramsey
Kelly James Remai
Dominic Renaud
Geneviève Richard
Hugo Riel Lacroix
Catherine Roberge
Chantal Roberge
Mélissa Robert
Anne-Marie Robichaud
Louis-Alexandre Robidoux
Patrice Rodrigue
Daniel Romano
Claudette Rondeau
Julie Rondeau
Jean-Michel Ross
Amélie Rossetti
Marc-André Rouet
Rosane Roy
Valérie Roy
Liane Roy-Castonguay
Audrey Roy-Cloutier
Aram Ryu
Sandra Sahyouni
Guillaume Saindon
Ahmad Saleh
Clémentine Sallée
Jacky-Eric Salvant
Ian Patrick Sam Yue Chi
Gérard Samet
Isabelle Samson-Bureau
Jean-Philippe Sanche
Alan Sarhan
Dionisios Sarlis
Valérie Savard
Roberto R. Savarese
Savina Savidis
Estelle Savoie-Dufresne
Ophélie Scott
Samara Sarah Sekouti
François Senécal
Marie-Hélène Sénéchal-Caron
Audrey Sévigny
Maxime Seyer-Cloutier
Kevin Shaar
Jonathan Shulak
Abderrahim Si Ali
Andrée-Anne Simard
Erin Singer
Gitane Smith
Heidi-Lee Smith
Jan Sokolowski
Erica Solomon
Marie Claude St-Amant
Marie St-Aubin
Leandro Isai Steinmander
Célina St-François
David St-Georges
Mathieu St-Germain
Nicholas St-Jacques
Karine St-Louis
François St-Pierre
Nathalie St-Pierre
Rébecca St-Pierre
Edwin John Sullivan
Marilyne Sylvain
Marie-Hélène Sylvestre
Chantal Syvrais
Ouassim Tadlaoui
Eric Taillon
Louis-Philippe Taillon
Sarah Talpis-Guillet
Pierre Jude Thermidor
Marie-Andrée Thibault
Prunelle Thibault-Bédard
Noémie Thivierge
April Thomas
Kim Thomas
Mélanie Thomassin
Pinou Thong
Grace Ka Lin Tin
Stéphanie Toner
Elena Torrijos
Mélanie France Tourigny
David Tournier
Ma Ry Tran
Andréanne Tremblay
Annick Tremblay
Catherine Tremblay
Claudia Tremblay
Danielle Tremblay
Étienne Tremblay
Marie-Elaine Tremblay
Sandrine Tremblay
Denis Trottier
Mélanie Trottier
Gabriel Trottier Hardy
Marie Pier Trudeau
Nicole Truong
Tiet Nga Truong
Myriam Tsaousakis
Mihaela Tudose
Marie-Claude Turcotte
Roxanne Turcotte
Jay Turner
Jerome Unterberg
Annie Vaillancourt
Vincent Vaillancourt
Renan Vaillancourt-Millette
Rony Andres Valenzuela
Julie Vallières
Benjamin Van de Werve de Schilde
Caroline Vanier
Magdalini Vassilikos
Lalini Veerassamy
Jonathan Veilleux
Charles-Louis Vergniolle de Chantal
Geneviève Verreault Tremblay
Sophie Vézina
Pierre Alexandre Viau
Véronique Vidal
Marcia Vieira
Emmanuelle Villeneuve
Pierre-Luc Villeneuve
Hong Hanh Vo
Véronique Voyer
Naomi Watson
David Wilkinson
Jared Will
Fanny Wylde
Rosy Xanthakos
Maria Yannakis
Annie Yassa
Ka Fai Yeung
Richard Yufe
Patrick Zakaria

Une relève d'excellence, une profession au service de la communauté !

CAIJ
CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE
Organisme associé au Barreau du Québec

Barreau du Québec

3495581A

ACTUALITÉS

L'attente pèse à Conrad Black

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — L'attente d'un verdict se prolonge au procès pour fraude de Conrad Black après 10 jours de délibérations du jury, qui se poursuivent aujourd'hui à Chicago.

Et cette attente semble peser de plus en plus lourd pour l'ex-patron de presse canadien, au terme d'un procès ouvert il y a quatre mois. Et dont le verdict pourrait l'envoyer dans une prison américaine pour plusieurs années, pratiquement ruiné.

« Ne pourriez-vous pas nous foutre la paix, qu'on puisse au moins prendre une marche tranquille ? » a-t-il lancé hier à un cameraman canadien qui épiait les abords du bureau de son avocat, au centre-ville de Chicago.

Il faut dire que, contrairement à son habitude de retourner à son hôtel entre les rappels en cour, Conrad Black a passé la journée dans le bureau de son avocat Ed Genson, près du palais de justice.

« Ne pourriez-vous pas nous foutre la paix, qu'on puisse au moins prendre une marche tranquille ? »

Attente nerveuse

Car depuis les événements de mardi, lorsque le jury avait annoncé une impasse et obtenu de nouvelles directives du juge, avant de reprendre ses délibérations, tous les intervenants au procès de M. Black et trois ex-adjoints attendent nerveusement un verdict qui peut survenir à tout moment.

Même son avocat, M. Genson, a fait part d'un « verdict imminent et sans doute partiel » si les jurés ne peuvent sortir rapidement de l'impasse sur certains des chefs d'accusations.

Tâche très complexe

Leur tâche est très complexe. Ils doivent tenter d'en venir à un verdict unanime sur chacun des 42 chefs d'accusations en tout qui pèsent contre les quatre coaccusés.

Et cela, après 15 semaines en cour pendant lesquelles les avocats et les procureurs fédéraux ont décortiqué des centaines de documents d'affaires et une quarantaine de témoignages.

Pour Conrad Black, les trois coaccusés et leurs avocats en particulier, le sprint final des délibérations veut dire se maintenir à quelques minutes de marche ou de taxi de la salle d'audience au 12e étage de l'imposant Federal Building au centre-ville de Chicago.

Ce quartier de tours à bureaux, d'une grande variété architecturale, est surnommé « The Loop » en raison des voies de métro surélevées qui le ceinturent.

En comparaison, le luxueux hôtel Ritz Carlton où logent Conrad Black et ses proches depuis la mi-mars est situé dans le quartier chic du Magnificent Mile, véritable Westmount de Chicago, près de la rive du lac Michigan.

60 millions

Rappelons que M. Black et trois de ses principaux ex-adjoints à la haute direction du groupe de presse Hollinger International, aujourd'hui déchu, sont accusés d'avoir détourné au moins 60 millions US de l'entreprise.

Cette fraude présumée aurait été commise par des paiements et des avantages personnels qu'ils auraient soutirés de Hollinger lors de reventes d'actifs pour une valeur de trois milliards de dollars, de 1998 à 2002.

Le procès pour fraude de M. Black et ses ex-adjoints se tient à Chicago parce que Hollinger International avait son siège social dans cette ville. Ses actions étaient cotées à la Bourse de New York. Hollinger International était toutefois contrôlée de Toronto par diverses entreprises sous l'emprise de M. Black et quelques associés.

— Avec Bloomberg, CTVNewsnet

PHOTO DAVE CHIDLEY, PRESSE CANADIENNE

Entouré de cameramen, Conrad Black tente de fermer la porte de son véhicule. Hier, il est est sorti de ses gonds face à un représentant des médias qui l'attendait à la porte du bureau de son avocat.

20 ans d'innovations ont mené à la TSX. Modèle parfait de maniabilité et d'exaltation de haute performance, la TSX est alimentée par un moteur i-VTEC[MD] fougueux et efficace de 2,4 litres déployant 205 chevaux, rehaussé par le système d'accélérateur électronique Drive-by-Wire Throttle System[MC]. En fait, de la boîte manuelle à 6 vitesses à changements ultra rapides jusqu'au système d'assistance à la stabilité du véhicule (VSA[MD]) avec traction asservie procurant une grande confiance, la TSX maintes fois primée constitue toute une berline, bien plus que vous ne pourriez l'imaginer. Pour une conduite supérieure, loin devant.

ACURA 20 ANS D'INNOVATIONS

Visitez acura.ca dès aujourd'hui.

ACURA DEVANT.

3494249A

3494338

Inspection du viaduc de la Concorde

Des normes plus souples, un délai funeste

SIMON THIBAULT ET MATHIEU PERREAULT

En 2004, alors que le réseau routier devenait de plus en plus vétuste, le ministère des Transports a assoupli ses normes d'inspection. Cette augmentation des délais est incompréhensible d'un point de vue scientifique, a déclaré hier Benoît Bissonnette, professeur de génie civil à l'Université Laval, dans son témoignage à la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde.

« Certaines mesures ont été relaxées, les délais entre les interventions ont doublé, a noté M. Bissonnette. C'est un peu paradoxal parce que le taux de désuétude des ouvrages augmente. » Entre la fin des années 80 et 2002, le taux de ponts « déficients » est passé de 36 % à 42 %, selon le Vérificateur général.

Le président de la Commission, Pierre Marc Johnson, a établi un lien entre les compressions budgétaires « depuis une vingtaine d'années » et l'assouplissement des normes. « Si on n'augmente pas les ressources et que la demande augmente, ça se traduit par une diminution d'effectifs ou encore une diminution d'activités », a dit M. Johnson. M. Bissonnette n'a pas voulu commenter cette thèse, rappelant qu'il n'est pas un « expert budgétaire ».

Le président de la Commission, Pierre Marc Johnson, a établi un lien entre les compressions budgétaires « depuis une vingtaine d'années » et l'assouplissement des normes.

Ces assouplissements ont eu un impact crucial sur le suivi d'une inspection négative faite à l'été 2004 sur le viaduc de la Concorde. Les dommages devaient être corrigés dans un délai de trois à cinq ans, alors que les normes d'avant 2004 auraient imposé un délai d'un à deux ans. L'effondrement du viaduc, qui a fait cinq morts et six blessés, est survenu un peu plus de deux ans après l'inspection de l'été 2004.

Autre différence importante, les « expertises de tablier », un type d'analyse très poussée, sont prévues à toutes les deux inspections générales. Avant 2004, les expertises de tablier étaient réalisées si la « cote d'état » du pont, son niveau de détérioration, était inférieure à trois (sur une échelle de cinq). Concrètement, selon l'ingénieur Bissonnette, cela signifie que les expertises de tablier sont plus espacées.

Finalement, les inspections sommaires, faites à tous les ans, ne nécessitent plus de techniciens diplômés. Il suffit d'avoir un technicien ayant reçu le cours d'inspection de ponts. Selon M. Bissonnette, une formation en génie civil (de niveau collégial) aide grandement les inspecteurs de ponts.

Le relationniste Terry McKinnon, du MTQ, a indiqué que l'assouplissement était dû à la difficulté de trouver des techniciens qualifiés. À noter, le rapport rédigé par M. Bissonnette et Alexander Vaysberg, un collègue de l'Université Laval, qui contient des résumés des pratiques d'inspections de pont en Ontario, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, ne mentionne pas que les inspections sommaires ontariennes, britanniques ou américaines doivent être réalisées par un technicien diplômé.

Par contre, les changements de 2004 n'ont pas modifié la réduction de la charge associée à une « cote d'état » de trois. L'inspection de 2004 avait rétrogradé la cote de quatre à trois, ce qui aurait dû entraîner une limite de poids inférieure pour les camions empruntant le pont. Aucune limite n'a été imposée par le MTQ, selon le rapport Bissonnette-Vaysberg.

Ce n'est pas la seule fois où des inspections ont coïncidé avec des changements de normes. En 1993, le MTQ a instauré des normes d'inspection plus sévères. Or, juste avant, en 1992, des travaux majeurs avaient été faits. Si les normes de 1993 avaient déjà été en vigueur, les problèmes structurels auraient peut-être été détectés. Cela dit, des réfections importantes prévues à la suite d'une inspection de 1995 n'ont pas été faites, une lacune grave selon M. Bissonnette.

L'ingénieur de l'Université Laval a déploré les faiblesses des rapports d'inspection du MTQ. L'emplacement, la largeur et la longueur des fissures n'étaient pas notés. Cela a grandement nui à l'évaluation du pont par un ingénieur, à l'été 2004: avec plus de détails, il aurait pu voir si les fissures se propageaient rapidement. De même, la description du pont a changé plusieurs fois au fil des ans: parfois on parlait de « travée simple », d'autres fois de « travée centrale » ou de « trois travées ». Ces omissions et imprécisions nuisent à la qualité des rapports et le suivi devient impossible, selon M. Bissonnette.

Un certain débat a entouré la pratique du carottage, une technique d'analyse qui consiste à prélever un échantillon cylindrique du béton. En réponse à des questions au sujet des dommages que le carottage peut causer au pont, M. Bissonnette a répondu que cette technique comporte plus d'avantages que d'inconvénients, et qu'elle n'affaiblit presque pas la structure.

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les délais entre les interventions dans le réseau routier ont doublé, a-t-on appris hier lors de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde.

La fouille à nu n'était pas une faute

Ex-avocat débouté plus de 20 ans après la fouille qui l'aurait fait plonger

CHRISTIANE DESJARDINS

Jean-François Laliberté, un ex-avocat qui mettait sur le dos d'une fouille à nu subie en 1986 les malheurs qui ont fait culbuter sa vie, a été débouté en Cour supérieure récemment.

M. Laliberté, qui a cessé de pratiquer en 1995 et qui vit aujourd'hui de l'aide sociale, réclamait 730 000 $ en dommages et atteinte à sa réputation au procureur général du Québec de même qu'à Gabriel Gingues, le policier de la SQ qui lui avait fait subir cette fameuse fouille, qui s'est révélée négative.

La juge Carole Massé convient que cette vérification invasive a affecté la vie de M. Laliberté. Cependant, cette fouille était légale à l'époque, et aucune faute ne peut être retenue contre l'État et son commettant. « Ce n'est malheureusement pas la première ni la dernière fois que le destin d'un citoyen est affecté par des gestes posés par l'État et ses représentants. En l'absence de démonstration d'une faute civile ayant causé les dommages réclamés, aucune responsabilité ne peut être retenue à leur endroit », conclut-elle.

Jean-François Laliberté soumettait que sa vie avait basculé à partir de ce moment. L'affaire s'était sue dans la région et dans le monde juridique.

La fouille à nu s'était produite le 28 mars 1986, alors que Me Laliberté visitait des clients à la prison de Valleyfield. Ayant eu vent par un informateur au sein de la prison que l'avocat allait apporterait des stupéfiants à ses clients pour la fin de semaine de Pâques, le policier Gingues avait décidé de procéder à cette méthode de vérification, incluant l'humiliant écartement des fesses. La drogue serait peut-être placée dans un tube de cigare, avait appris le policier, qui enquêtait alors sur des vols commis par les clients de Me Laliberté. L'avocat, on s'en doute, avait été profondément outré par cette fouille à nu. Au début, il avait même pris cela pour une blague.

Dans sa poursuite, M. Laliberté soumettait que sa vie avait basculé à partir de ce moment. L'affaire s'était sue dans la région et dans le monde juridique. Au fil des ans, il s'était mis à consommer de plus en plus d'alcool et de drogue, avant d'abandonner la pratique du droit en 1995. Peu après, il devenait membre des AA et, à partir de 1997, il commençait à voir un psychiatre qui le traite encore aujourd'hui. Il a intenté sa poursuite en 2004.

Âgé de 49 ans, il est bénéficiaire de l'aide sociale depuis de nombreuses années et ne peut reprendre le travail. Il affirmait que la fouille avait été le déclencheur de sa déchéance. Il soumettait aussi que la fouille à nu était anticonstitutionnelle. Toutefois, cette façon de procéder, sans mandat, n'a été invalidée par la Cour suprême qu'en 1993, soit plusieurs années après les événements dont on parle ici. « La fouille qu'a subie le demandeur ne pourrait plus avoir lieu aujourd'hui sans l'autorisation préalable d'un juge expérimenté », précise la juge.

L'autre question à déterminer était de savoir si le policier avait des motifs suffisants pour procéder à la fouille. La juge estime que oui. D'abord l'informateur s'était montré fiable dans le passé. D'autre part, l'avocat Laliberté avait plaidé coupable un an auparavant à des accusations de possession simple de haschisch et conduite avec facultés affaiblies, et il avait un antécédent de possession d'arme à feu. De plus, dans le milieu policier, il avait la réputation de se tenir dans les mêmes bars que les criminels de la région, et de consommer de la drogue.

« Devant l'ensemble de ces circonstances, le policier Gingues pouvait conclure qu'il ne s'agissait pas simplement de racontars. C'est à bon droit qu'il décide de procéder à la fouille... Le statut d'avocat du demandeur, considérant l'ensemble des circonstances, ne change en rien le bien-fondé de cette évaluation », souligne la juge.

ACTUALITÉS

Une sexualité plus libre mais peu protégée

NADIELLE KUTLU

Près de la moitié des jeunes Québécois francophones n'ont pas besoin de connaître la personne avec qui ils entretiennent une relation sexuelle. Les Québécois anglophones et les autres Canadiens, eux, ont besoin d'un partenaire plus stable.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Alors que 72 % des Québécois anglophones utilisent régulièrement le condom dans leurs relations sexuelles, ce taux chute à 61 % chez les Québécois francophones.

Ce sont les résultats d'un sondage publié hier et réalisé par Léger Marketing pour Trojan, auprès d'acheteurs de condoms de 18 à 34 ans.

« Les plus jeunes ont une vision très ludique et récréative de la sexualité. Ils banalisent la bisexualité, les jeux sexuels et sont loin d'être monogames, mentionne Sylvie Lavallée, sexologue clinicienne et psychothérapeute, appelée à commenter le sondage. On dirait qu'au Canada anglais, ils sont plus raisonnables et responsables qu'au Québec. Je sais pas si c'est parce qu'ici on encourage plus le plaisir. »

Elle ajoute que l'ecstasy, les amphétamines (*speed*) et les autres drogues ont changé le portrait de la sexualité. Les histoires d'un soir sont de plus en plus nombreuses. « Mais on devrait considérer la sexualité comme un privilège. Il vaut mieux savoir avec qui on le fait et pas juste le faire avec un corps », dit-elle.

Le condom, « casseur de party »

Même si 70 % des Québécois sont préoccupés par les infections transmises sexuellement (ITS), ils sont tout de même réticents à utiliser les condoms. Alors que 72 % des Québécois anglophones l'utilisent régulièrement, ce taux chute à 61 % chez les Québécois francophones.

« Le condom a encore mauvaise presse parce l'humain recherche le plaisir facile, souligne Sylvie Lavallée. Tout le monde sait qu'il faut le porter, mais on n'a pas envie de se dire qu'il faut l'installer parce qu'il faut être responsable. »

Il y a aussi la question de l'intimité. « On rêve de fusionner avec l'autre et c'est peau à peau, membrane à membrane, pas avec du latex », poursuit Mme Lavallée.

Selon l'enquête, 61 % des Québécois n'utilisent pas de préservatif à chaque relation sexuelle parce qu'ils croient que leur partenaire est « propre ». C'est surtout pour prévenir les grossesses que la majorité des Québécois se protègent. Et seulement 26 % le font pour se protéger du sida.

« C'est clair qu'il y a un laisser-aller », constate aussi le Dr Marc Steben, président du Comité des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), de l'Institut national de santé publique. Selon ce dernier, il y eu une baisse de la sensibilisation du public face aux ITS en 1997-1998, avec les nouvelles thérapies contre le VIH.

Comme la majorité des ITS ne présentent pas de symptômes, les jeunes n'ont pas tendance à s'inquiéter. Le personnel médical constate régulièrement leur manque d'information. « Leur raisonnement peut être aussi simple que ''il s'est lavé, donc il est propre'' », dit le Dr Pierre-Paul Tellier, directeur des services de santé des étudiants de l'Université McGill. Les Québécois francophones sont majoritairement préoccupés par le VIH (95 %) et par l'herpès génital (64 %).

Le Dr Tellier précise que ce n'est pas parce que les symptômes sont invisibles que les infections ne sont pas transmises. Le virus du papillome humain (VPH), l'herpès génital, la syphilis et la gonorrhée sont les infections les plus contractées.

« C'est catastrophique de voir ça. C'est comme si on pensait être immunisés », lance Sylvie Lavallée.

Pourtant 60 % des Québécois francophones se disent passablement bien informés des ITS comparativement à 42 % des anglophones. Le Dr Tellier déplore notamment l'abolition des cours d'éducation sexuelle au secondaire par le ministère de l'Éducation du Québec. Il ajoute que les jeunes doivent « apprendre à négocier l'utilisation du condom avec leur partenaire ».

« On a eu une bonne recrudescence des ITS au cours des dernières années, mais ça se tranquillise un peu », dit le Dr Steben, qui estime toute de même que la situation reste inquiétante.

Le sondage a été réalisé en janvier 2007 par l'internet auprès de 1811 Canadiens âgés de 18 à 34 ans qui utilisent le condom. La marge d'erreur est de 2,3 % 19 fois sur 20.

EN BREF

Cité à son procès pour le meurtre de la policière Gignac

Au terme d'une brève enquête préliminaire qui s'est tenue hier au palais de justice de Laval, François Pépin a été cité à son procès sous l'accusation de meurtre prémédité de la policière Valérie Gignac. La jeune femme de 25 ans avait été tuée par balles devant le logement de Pépin, le 14 décembre 2005, alors qu'elle répondait à un appel. Hier, le juge Paul Chevalier a entendu sept témoins en tout au cours de l'exercice qui a pris moins d'une demi-journée. Le procureur de la Couronne Louis Bouthillier a fait entendre un seul témoin, soit le policier Christian Rochefort, le partenaire de la policière Gignac au moment des événements. Me Robert La Haye, en défense, a pour sa part appelé six témoins à la barre: quatre voisins de Pépin, son propriétaire, Vincent Paquette, ainsi que son ex-agente de probation, Sylvie Grenon. Une ordonnance de non-publication nous interdit de dévoiler la teneur de tous les témoignages.

La Presse

Bouteilles d'eau jetables : Québec veut légiférer

Québec veut freiner la prolifération des bouteilles d'eau jetables de plus de huit litres qui sont destinées aux refroidisseurs. Le gouvernement entend adopter à l'automne un projet de règlement, qui forcerait le réemploi de ces contenants. La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, a annoncé hier son désir d'obliger les fabricants à concevoir des bidons réutilisables. Selon elle, ce projet de règlement est devenu nécessaire à la suite de l'introduction sur le marché québécois, à l'été 2006, de contenants d'eau de 15 litres à remplissage unique. La ministre Beauchamp craint que les consommateurs ne préfèrent ces nouvelles versions jetables, qui ne sont aucunement écologiques.

Avec la Presse Canadienne

Trois Cubains portés disparus au Québec

Ce n'est plus un mais trois musiciens cubains, accompagnant la troupe de danse Tercer Mundo, qui sont maintenant portés disparus par la direction du Mondial des cultures de Drummondville. Après le signalement de la disparition d'Anatoli Fuentes Gutierrez, jeudi matin, deux autres musiciens n'ont pas répondu à l'appel samedi soir. Il s'agit des frères jumeaux Robin et Robert Avila Gonzales, originaires de Mantazas, à Cuba. Ils sont âgés dans la jeune vingtaine. L'enquête ouverte par la Sûreté du Québec est donc élargie à ces trois musiciens, dont on est sans nouvelles. « La direction du Mondial des cultures aimerait en dire plus mais nous ne savons pas où ils sont allés, a indiqué l'attaché de presse, Alain Labonté. Ils ne sont pas partis ensemble, selon toute vraisemblance. Le comité organisateur espère seulement qu'ils sont en bonne santé physique et mentale. Aucune hypothèse n'est écartée. »

Presse Canadienne

Frappé par la foudre et brûlé à cause de son iPod

Des millions de volts ont traversé la tête d'un joggeur lors d'un orage parce qu'il écoutait de la musique avec son iPod. L'homme, musicien dans l'orchestre d'une église, écoutait de la musique religieuse avec son baladeur numérique quand la foudre a touché un arbre près de lui avant de le frapper. Ses membranes tympaniques ont été brisées, ses osselets (de petits os dans l'oreille moyenne) disloqués, sa mâchoire fracturée et il a été brûlé au premier et au deuxième degré du torse, où se trouvait l'appareil, jusqu'aux oreilles le long du fil des écouteurs blancs. Il a aussi eu des brûlures sur la jambe gauche par où l'électricité a quitté son corps. Un radiologiste à l'hôpital général de Vancouver où l'homme a été soigné à l'été 2005, le Dr Eric Heffernan, a précisé que l'utilisation du iPod (ou d'un téléphone cellulaire) pendant un orage n'augmentait pas le risque d'être frappé par la foudre, mais que le port d'écouteurs pouvait contribuer à de plus graves blessures. Les détails de l'incident seront publiés dans une lettre, signée par le Dr Heffernan, au *New England Journal of Medicine* aujourd'hui.

Presse Canadienne

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2007-07-11
Lotto 6/49 04 14 21 29 36 41 — 46 compl.
Québec 49 02 09 15 26 32 39 — 23 compl.
Banco 02 03 10 11 17 20 21 27 28 32 34 35 36 37 39 44 55 56 65 68
La Quotidienne 3 635 4 9820
Astro Jour - Mois - Année - Signe: 23 DÉCEMBRE 53 SCORPION
Extra 8319904* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens
LOTOQUEBEC.COM
Ce vendredi 13 juillet, La Quotidienne 3 est en boni !

LIQUIDATION TROP D'INVENTAIRE
SHARKS
Ski nautique (combo) 149$ — Wakeboard 169$ — Kneeboard 149$ — T-Shirt à partir de 10$ — Wet-Suit à partir de 39,95$
QUIKSILVER roxy O'NEILL billabong
Mercredi soir, ouvert jusqu'à 21 h • Offre valide jusqu'au 18 juillet 07
313, boul. Cartier, Laval 450-663-5543 2 km à l'est de la sortie 7, aut. 15

Plus de 1,5 million en inventaire
L'ENTREPOT au vent fou
NAUTISME XTRÊME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR
• Wakeboard Plus de 200 ensembles JUSQU'À 60% DE RABAIS
• Skis nautiques Combos à partir de 149 $
• Wet Suits • Tubes
• Planches à voile • Kayak
514•640•3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal www.auventfou.com 1-800-336-2126

MONTOIT LE SAMEDI
CE SAMEDI DANS LA PRESSE
PORTES DE GARAGE STYLÉES

vente de PIANOS
DU 3 AU 14 JUILLET
PAYONS LES 2 TAXES + DE 60 PIANOS
(514) 722-8741
3338 Belair, Montréal
PAR BOUTHILLIER MUSIQUE INC.

VOLS DIRECTS • Aller-retour à partir de
395$ BRUXELLES MANCHESTER — 545$ PROVINCES FRANÇAISES — 695$ ROME MADRID
20 ans Tout un monde !
Visitez le www.airtransat.com, téléphonez au 1 877 655 3948 ou contactez votre agent de voyages.
air transat
Départs de Montréal. Prix par personne en classe économique, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ ainsi que la destination sélectionnées. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis et sont valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement. Les sièges disponibles aux tarifs affichés sont en quantité limitée. Taxes, DPSTA, frais aéroportuaires, assurances et surcharge de carburant, si applicable, ne sont pas inclus.

VENTE DE PIANOS
à l'ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT-D'INDY
+ 100 PIANOS NEUFS ET USAGÉS
RENOUVELLEMENT D'INVENTAIRE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Du 9 au 12 août 2007
Sur rendez-vous seulement :
(514) 276-3333
Par Kawai Canada Musique et le Centre musical Italmélodie

LE CANADIEN DAVE WILLIAMS À BORD DE LA NAVETTE *ENDEAVOUR*

L'astronaute marchera trois fois dans l'espace

CAROLINE RODGERS

Le 7 août prochain, l'astronaute canadien Dave Williams s'envolera à bord de la navette *Endeavour* vers la Station spatiale internationale. Si tout se passe comme prévu, il battra le record canadien de marche dans l'espace en totalisant 19,5 heures de sortie sous les étoiles.

L'objectif principal de la mission STS-118: livrer un segment de poutre et le fixer à la station. Dans cette mission, le rôle de Dave Williams sera très exigeant puisqu'il devra effectuer trois des quatre excursions prévues hors de la navette.

« Le plus grand défi quand on marche dans l'espace pendant six heures est de garder en tête la chorégraphie complexe des tâches à exécuter », a-t-il expliqué lors d'une conférence vidéo en direct de Houston.

Sa première sortie se fera au quatrième jour de vol. Mais d'abord, une « poignée de main canadienne » doit avoir lieu entre le bras fixé à la navette spatiale et son cousin arrimé à la station, le Canadarm2.

« Le plus grand défi quand on marche dans l'espace pendant six heures est de garder en tête la chorégraphie complexe des tâches à exécuter. »

Cette manœuvre permettra aux deux bras robotiques de s'échanger la poutre de 5000 livres. Dave Williams et son collègue américain Rick Mastracchio devront ensuite la fixer avec des boulons et des connecteurs électriques.

Perché comme un oiseau sur le bras canadien

La deuxième équipée à l'extérieur sera pour le moins inusitée. Fixé sur un cale-pied à l'extrémité du bras Canadarm2, l'astronaute devra changer un gyroscope de la taille d'une machine à laver et pesant 1322 livres! M. Williams ne verra plus rien devant lui une fois l'appareil dans ses bras. Il ne sera guidé que par la voix de son équipier.

Il devrait sortir une troisième fois pour installer un système de transmission, une antenne et des caméras. Pour que cette sortie puisse avoir lieu, la mission spatiale devrait se prolonger de trois jours, ce que souhaite la NASA.

« On a installé un nouveau câble à *Endeavour*. Si ce câble fonctionne, nous allons pouvoir utiliser l'électricité de la station pour la transmettre à la navette, explique l'astronaute Julie Payette. La mission pourra alors durer 14 jours au lieu de 11. »

Des préparatifs minutieux

« L'entraînement de la marche dans l'espace se fait dans un énorme bassin d'eau à Houston, explique Julie Payette. Dans cette piscine se trouvent des modules de la station et de la navette grandeur nature. Vêtus du scaphandre, les astronautes doivent simuler chacune de leurs marches pendant cinq ou six heures et ce, au moins une dizaine de fois. Au total, Dave Williams a donc dû faire plus de 35 de ces plongées, pris au piège dans un scaphandre. »

En plus de marcher dans l'espace, M. Williams, qui est médecin, participera à une expérience scientifique sur la coordination œil-main des astronautes. Il fera également partie d'un projet pédagogique pour les jeunes et parlera à des élèves de la Saskatchewan en direct de la navette.

Il s'agit d'une deuxième mission pour ce diplômé de l'Université McGill qui a déménagé de Saskatoon à Montréal avec sa famille à l'âge de 7 ans. Il est allé dans l'espace en 1998 pour la mission STS-90.

AILES
LES AILES DE LA MODE
Super vente trottoir
Dans tous nos magasins
Jusqu'au dimanche 15 juillet 2007
50%-70% de rabais*
* Du prix original étiqueté
*Styles sélectionnés
*Exceptions : Cosmétiques, fragrances, déco et Hugo Boss
ANNE KLEIN NEW YORK, Chinese Laundry, D Collection, DEBBIE SHUCHAT, ECHO, EVAN-PICONE, Ben Sherman, HILARY RADLEY, JONES NEW YORK, FORUM, MIKK COUTURE, BEECHERS BROOK, JNY JONES NEW YORK SPORT, GUESS, Kenzie, Mondani, NINE WEST, One Shirt, ISAACMIZRAHI, JONES NEW YORK SIGNATURE, MAJORA, POINT ZERO, RAMPAGE, LOUBEN, RODIER, KENNETH COLE REACTION, Taifun, Zokai, KGB, et encore plus
Mail Champlain BROSSARD 450-672-4537
Carrefour Laval LAVAL 450-682-4537
Place Sainte-Foy SAINTE-FOY 418-652-4537
Centre-ville MONTRÉAL 514-282-4537
Département des robes
ISAACMIZRAHI MAJORA BEECHERS BROOK
Robes de jour Robes soleil et robes "Baby doll"
à partir de 19,99$
Grande sélection de couleurs et de styles.
Habits designer pour hommes
Habits designer à partir de 99,99$
*Marchandise sélectionnée
Département pour hommes
Vêtements de marque pour hommes
50%-70% de rabais*
*Du prix original étiqueté
Styles sélectionnés
Hommes Shorts et polos de coton 10$
Hommes Chemises habillées 10$
Hommes Shorts cargo 10$
Hommes Shorts de plage 15$
Hommes Ensembles chemise et cravate 20$
Hommes Pantalons habillés 20$
Dernière chance pour profiter de ces soldes!
Femmes Polos de coton 10$
Femmes T-shirts de coton 5,99$
Femmes Capris de coton 15$
Femmes Jupes d'été 10$
Femmes Shorts de plage 10$
Femmes Flip-flops d'été à partir de 5,99$
Tous les bijoux - Achetez-en un, obtenez-en 2 GRATUITS!*
*Quelques exceptions en magasin
3495699A

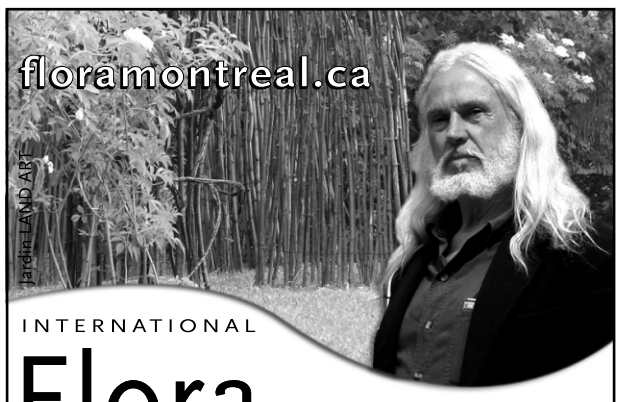

INTERNATIONAL
Flora
Le Festival de jardins de Montréal
Cet été, le jardin est à la mode !
Découvrez plus de 70 vitrines et jardins résidentiels d'ici et d'ailleurs
Relaxez dans un jardin exceptionnel au coeur du centre-ville de Montréal
Savourez les plaisirs et l'art de vivre au jardin
Participez à des rencontres,des conférences et des ateliers inspirants
Posez les gestes du développement durable dans votre jardin
Une promenade à faire rêver !
du 6 au 15 juillet
Un Rendez-vous parrainé par Armand Vaillancourt
LE RENDEZ-VOUS DES ARTS AU JARDIN
Peintres, sculpteurs, céramistes, verriers...
En tout, **100 artistes créent en direct** dans les jardins.
Une invitation privilégiée ! Omer DeSerres Sial
Tous les jours jusqu'à 20 h
INFORMATIONS 1-866-55-FLORA
BILLETTERIE www.tel-spec.com 514-790-1111 1-800-848-1594
Jardins des Écluses
QUAIS DU VIEUX-PORT MONTRÉAL
Au pied de la rue McGill dans le Vieux-Montréal
VIA Rail Canada, Parentia, Proxim, KONICA MINOLTA, LA PRESSE, Fédération Interdisciplinaire de l'Horticulture Ornementale du Québec, Montréal
3493433A

La famille à l'Hôtel Château Laurier

Chambre à partir de 129$* par nuit
en occ. simple ou double
Minimum de 2 nuits
1 billet gratuit par personne au choix pour le Musée de la civilisation, Musée national des Beaux-Arts de Québec, Imax ou le Canyon Sainte-Anne
* Taxes en sus.
Valide du 1er juillet au 12 septembre 2007.
Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.
HÔTEL CHÂTEAU LAURIER QUÉBEC
★★★★
GRANDE ALLÉE · GEORGE-V · PLAINES D'ABRAHAM
1220, place George-V Ouest, Québec
1•877•999•9620
www.hotelchateaulaurier.com
VOTRE HÔTEL SUR LES PLAINES
3494299A
3495524

DODGE CHRYSLER Jeep MD

À la demande générale,

L'ÉVÉNEMENT RABAIS PRIX EMPLOYÉ Δ EST DE RETOUR.

NOS MEILLEURS PRIX DE L'ANNÉE ![†]

OBTENEZ UN RABAIS PRIX EMPLOYÉ

— PLUS —

ÉCONOMISEZ 20 ¢ PAR LITRE D'ESSENCE PENDANT UN AN[**]

ÉCONOMISEZ SUR L'ESSENCE PENDANT UN AN[**]

POUR UNE DURÉE LIMITÉE, À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE CHRYSLER, JEEP OU DODGE ADMISSIBLE.

Dodge Caravan 2007

VOTRE MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE : **281 $ Ω** *PAR MOIS.*

LOCATION DE 48 MOIS
0 $ COMPTANT INITIAL
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Chrysler 300 2007

VOTRE MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE : **399 $ Ω** *PAR MOIS.*

LOCATION DE 48 MOIS
0 $ COMPTANT INITIAL
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Dodge Dakota Club Cab[MC] SXT 4x2 2007

VOTRE MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE : **278 $ Ω** *PAR MOIS.*

LOCATION DE 48 MOIS
0 $ COMPTANT INITIAL
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Dodge Ram 1500 4x4 2007

VOTRE MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE : **365 $ Ω** *PAR MOIS.*

LOCATION DE 48 MOIS
0 $ COMPTANT INITIAL
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP MD • DODGE OU DAIMLERCHRYSLER.CA AUJOURD'HUI.

†, Ω Les meilleurs prix de l'année sont basés sur les rabais prix employé et sur les rabais d'allocation de livraison à partir du PDSF et les tarifs mensuels sont établis pour les modèles Dodge Caravan 2007 (28S + MWG + CLE), Chrysler 300 2007 (27H), Dodge Dakota 2007 (22A + AGG + CFR + CUC + DSA + CLA + G5D5) et Dodge Ram 2007 (26A + AHC + ALS + DSA + NHM + TTK). Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km pour 48 mois au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Frais d'inscription au RDPRM de 60 $, incluant les frais du registre, sont en sus. Transport (1 350 $ pour le Dodge Ram, 1 300 $ pour la Dodge Caravan, la Chrysler 300 et 1 200 $ pour le Dodge Dakota), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2006 et 2007 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les prix et (ou) les frais de transport peuvent avoir changé depuis la date de publication. Veuillez valider les prix en vigueur auprès de votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Δ L'offre du rabais prix employé (qui exclut le ebonus des TCA et le bonus comptant des retraités de DCCI) s'applique aux livraisons au détail des véhicules 2006 et 2007 neufs sélectionnés chez les concessionnaires participants. ** L'offre d'une durée limitée peut changer sans préavis. L'offre de 20 ¢ / litre sera accordée sous la forme d'une carte d'essence Petro-Canada d'une valeur basée sur une consommation d'essence moyenne de 20 000 km (2000 à 3000 litres). Au lieu de la carte d'essence, le consommateur peut opter pour une alternative en argent comptant de 275 $ à 400 $. Δ, ** Offres d'une durée limitée. Certaines exclusions s'appliquent. Les offres sont sujettes à changement sans préavis. Le Jeep Compass, la Dodge Caliber, le Jeep Patriot, le Jeep Wrangler, le Dodge Sprinter et le cabriolet Chrysler Sebring 2008 sont exclus des deux offres. La Dodge Avenger 2008 est admissible à l'offre du rabais prix employé ainsi qu'à l'offre du rabais sur l'essence. Visitez votre concessionnaire participant ou allez au www.superoffreschrysler.ca pour tous les détails. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep MD • Dodge du Québec

CHRYSLER Jeep MD DODGE CINQ ÉTOILES

3495362A

POLITIQUE

Harper en eaux dangereuses

Des ONG servent une mise en garde au premier ministre à la veille de son départ en Amérique latine

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le voyage du premier ministre Stephen Harper en Amérique latine et dans les Caraïbes la semaine prochaine est un voyage en eaux dangereuses, si l'on en croit Amnistie internationale et plusieurs organisations non gouvernementales vouées à la justice sociale et à l'élimination de la pauvreté dans le monde.

Ces ONG, une quarantaine rassemblées au sein du Groupe d'orientation politique pour les Amériques (GOPA), organisme créé par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), se sont réjouies hier du renouveau d'intérêt du Canada pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Elles ont salué l'engagement pris par le premier ministre Harper à Heiligendamm, en Allemagne, lors du sommet du G8 le mois dernier, de s'occuper davantage de « nos voisins d'Amérique ». Mais elles ont du même coup servi une mise en garde à Stephen Harper, à la veille de son départ; exhortant le premier ministre à ne pas oublier d'accorder la priorité aux droits de l'homme lorsqu'il s'agira de discuter d'échanges commerciaux, d'investissements, d'aide au développement et à la démocratie, en particulier en Colombie, au Chili et en Haïti. M. Harper s'envole dimanche pour Bogota en Colombie, où il rencontre lundi le président Alvaro Uribe. Il visitera ensuite le Chili, la Barbade et Haïti.

Les ONG s'inquiètent vivement du fait notamment que le premier ministre Harper souhaite conclure un accord de libre-échange avec la Colombie alors que « des liens étroits existent dans ce pays entre l'État, le conflit armé en cours, l'économie de la drogue, une piètre gouvernance et les violations des droits de l'homme », selon Alex Neve, président de la section canadienne d'Amnistie internationale.

« Ce n'est pas le moment de conclure un accord commercial », a déclaré hier Teresa Healy, du Congrès du travail du Canada (CTC).

En conférence de presse hier, Amnistie internationale, le CTC, l'Initiative Halifax et le CCCI ont rappelé que le Congrès américain avait rejeté toute négociation de libre-échange avec la Colombie en raison de la catastrophe humanitaire qui y sévit, notamment les nombreuses exécutions sommaires perpétrées par les forces de sécurité, les disparitions, les déplacements forcés, les assassinats de syndicalistes et les liens de plusieurs membres du Congrès de la Colombie avec les paramilitaires.

Le Canada a annoncé le 7 juin dernier qu'il ouvrait des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange avec Bogota et son partenaire andin, le Pérou. Hier, Amnistie internationale et les ONG ont demandé à M. Harper de suspendre ces négociations bilatérales.

Au gouvernement, on s'est voulu rassurant sur cette question. « Il est important de se rappeler, a affirmé un haut responsable gouvernemental, que ce voyage n'est pas un voyage de libre-échange. C'est un voyage pour tisser des liens dans la région, pour insister sur nos valeurs communes, sur la démocratie, sur la justice. C'est un voyage qui a pour objectif le travail de coopération avec de nouveaux et d'anciens partenaires. »

Responsabilisation

La responsabilisation des entreprises minières canadiennes en Amérique latine est également au cœur des inquiétudes des organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme. Plus du tiers des investissements mondiaux dans l'industrie minière en Amérique latine et dans les Caraïbes, soit 37 %, proviennent de sociétés inscrites en Bourse au Canada. Et trop souvent, affirme le GOPA dans sa lettre au premier ministre, « les conflits et les violations des droits de l'homme sont liés aux projets miniers canadiens ». Le groupe demande donc à M. Harper de s'assurer que les compagnies minières canadiennes en Colombie, au Pérou et au Chili ne violent pas les droits de l'homme et les normes environnementales.

En Haïti, où le premier ministre Harper doit rencontrer le président René Préval, la situation continue d'être « désastreuse », selon le président d'Amnistie internationale. « Et cela malgré la présence forte des 8000 soldats de la force de sécurité de l'ONU, ajoute Alex Neve. La pauvreté demeure extrême, l'insécurité sévit partout, les violations des droits de l'homme sont permanentes et le catalogue des besoins humanitaires urgents s'allonge. La visite du premier ministre est une occasion majeure de démontrer que l'engagement du Canada envers Haïti demeure ferme et que son gouvernement est disposé à intensifier son aide pour stabiliser ce pays, dit-il, notamment en ce qui concerne le désarmement des milices et des malfaiteurs et le besoin absolu d'une réforme de tous les aspects du système de justice. »

DE RETOUR! ENCORE UNE FOIS, TOUS PEUVENT PROFITER DU

PRIX FAMILIAL FORD.*

Ford
Le prix familial
Bienvenue

RIEN DE PLUS SIMPLE :

OFFRES EXCEPTIONNELLES

JUSQU'À 2 100 $ EN ALLOCATION DE LIVRAISON SUR CERTAINS MODÈLES FORD 2007

0 % DE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS SUR UN GRAND CHOIX DE MODÈLES FORD 2007 ET 2008

BIENVENUE DANS NOTRE FAMILLE.

PDSC : 38 349 $¥

PDSC : 25 399 $¥

PDSC : 14 489 $¥

F-150 XLT À CABINE DOUBLE

ACHAT
Votre prix familial : 31 710 $†
FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

LOCATION
329 $/MOIS††
LOCATION 36 MOIS, MISE DE FONDS DE 3 700 $
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

ESCAPE XLT 2008

ACHAT
Votre prix familial : 23 330 $†
FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

LOCATION
299 $/MOIS††
LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 2 950 $
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

RANGER 2008

ACHAT
Votre prix familial : 13 718 $†
FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

POUR VOTRE PRIX FAMILIAL FORD, VISITEZ FORD.CA OU VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD

Ford
Bien pensé

www.ford.ca

3492513A

ATTENTION DIPLÔMÉS 750$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. †Achat : Taux de financement de 0 % à l'achat jusqu'à 36 mois. Frais de transport de 1 200 $ (Ranger) ou de 1 250 $ (Escape ou F-150) en sus. ††Location : Première mensualité et mise de fonds requises à la livraison. Frais de transport inclus. Des frais de 0,12 $ le km après 80 000 km (Escape) ou 60 000 km (F-150) et d'autres conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. ¥Le concessionnaire peut vendre ou louer moins cher. Offres d'une durée limitée. Ces offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. *Le prix familial Ford est en vigueur uniquement du 1er juillet au 31 août 2007 chez les concessionnaires Ford Canada participants et s'applique à la plupart des véhicules Ford et Lincoln 2007 et 2008 neufs (à l'exception des véhicules suivants : Mustang Shelby GT 500, châssis-cabines Série F, fourgons tronqués et châssis nus Série E, camions LCF et poids moyens). Le véhicule neuf doit être commandé ou livré chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln au plus tard le 31 août 2007. Le prix familial Ford exclut les frais de transport, d'immatriculation, d'assurances et d'enregistrement et toutes les taxes applicables. Le prix familial Ford est assujetti à des frais d'administration et à des frais de plein de carburant. Le prix familial Ford ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'Assistance-compétitivité des prix, à la Réduction de prix aux gouvernements, aux primes ou allocations-livraisons pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne ou au programme des ambassadeurs. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres au détail de Ford Canada faites aux consommateurs en vigueur au moment de l'achat ou de la location. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Détails chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln ou au Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673.

SUITE DE LA UNE

Le régime aurait la santé pour absorber le choc

SANTÉ
suite de la page A1

« En pourcentage des recettes de l'État, elles (les dépenses du régime d'assurance maladie) ont reculé de 24,3 % à 23,9 % au cours de la même période (de 1975 à 2005) », constate la recherche, publiée le 3 juillet dans le JAMC.

Bref, jusqu'à aujourd'hui, le régime d'assurance maladie a bien absorbé le « choc » causé par le vieillissement de la population. Rien ne montre qu'il ne pourra pas continuer à le faire. Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas un lien automatique entre vieillissement et hausse des frais du régime, a expliqué le professeur, au cours d'un entretien.

« Aux États-Unis, on a calculé qu'une personne qui meurt à 65 ans aura coûté 28 000 $ en soins de santé pendant les deux années qui ont précédé son décès. Les coûts tombent à 8000 $ si le décès survient à 90 ans. Pas parce que les médecins décident de moins bien soigner les patients plus vieux. Mais à 90 ans, les patients ont souvent des maladies multiples, si bien que la capacité d'intervenir est moindre. »

COÛT DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC EN % DES RECETTES DE L'ÉTAT

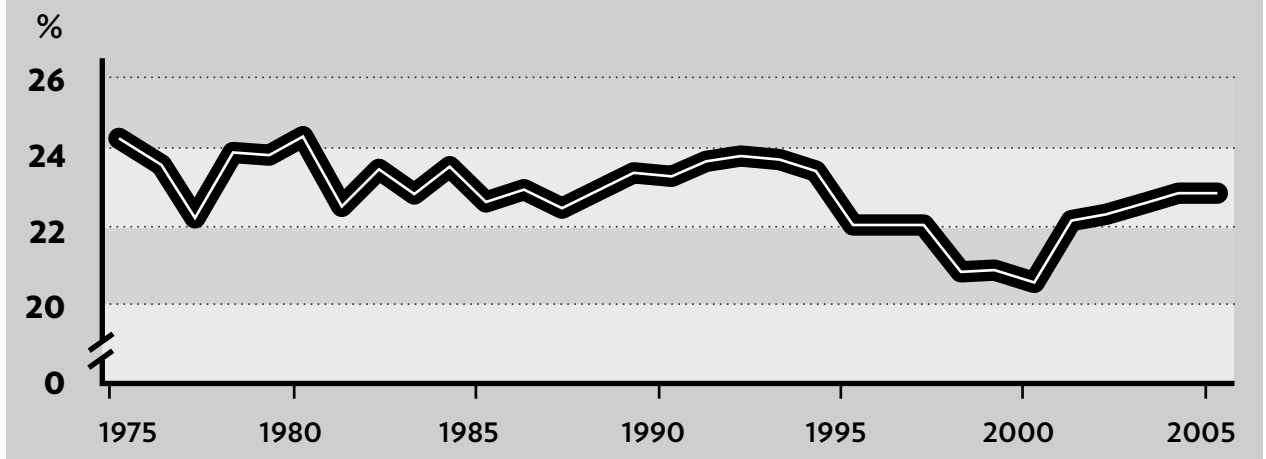

Source : Institut canadien d'information sur la santé, cité dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*, 3 juillet 2007

Calculs

M. Béland conteste les méthodes de calcul employées par le ministère des Finances du Québec. Dans un récent document, le Ministère indique que les dépenses gouvernementales consacrées aux soins de santé ont fortement augmenté, passant de 33 % à 38 % en 10 ans. Cette affirmation est trompeuse, estime le chercheur.

Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas un lien automatique entre vieillissement et hausse des frais du régime.

Elle laisse croire que c'est le régime d'assurance maladie, garantissant un accès gratuit aux hôpitaux et aux médecins, qui coûte de plus en plus cher. C'est faux, rétorque M. Béland. Ce qui coûte de plus en plus cher, ce sont justement les activités qui ne sont pas payées seulement par le gouvernement, mais aussi par les gens et les compagnies d'assurance privée, comme les médicaments.

« Comment peut-on prétendre que le gouvernement dépenserait moins en faisant une plus grande place au privé? a demandé M. Béland au cours d'un entretien. C'est dans le secteur de la santé où le privé est déjà très présent que les dépenses gouvernementales augmentent. Proportionnellement aux recettes de l'État, les dépenses pour les médecins et les hôpitaux, où le privé est presque totalement absent, n'augmentent pas. »

Les dépenses officielles de la santé, présentées par le ministère des Finances, englobent des activités qui n'ont rien à voir avec la santé, comme « la promotion et le développement de la capitale nationale » ou les frais de la Direction de la protection de la jeunesse, ajoute M. Béland. Le chercheur accorde plus de crédibilité aux données de l'Institut canadien d'information sur la santé ou de Statistique Canada.

« Selon les données du Système de gestion financière (de Statistique Canada) portant sur les dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux, les dépenses consacrées aux soins de santé au Québec et en Ontario au cours des années 1990 sont demeurées constantes ou ont diminué par rapport aux recettes des gouvernements », écrit-il dans le JAMC.

« Si des personnes font des mauvais calculs pour dépeindre la situation passée et présente, on se demande pourquoi on les croirait lorsqu'elles prédisent un avenir catastrophique », a-t-il conclu lors d'un entretien.

SAQ DÉPÔT

1001, rue du Marché-Central, Unité A-1, Montréal (à l'angle de la rue Chabanel)
514.383.9954 • 1 888 232.9355

Achetez 12 et + | Économisez 15 %

Faites votre sélection parmi un choix de plus de 350 produits !

ACHETEZ	ÉCONOMISEZ
6 et +	10 %
3 et +	3 %

Mélanger les produits, c'est permis !

8,71 $ chacune à l'achat d'un assortiment de 12 bouteilles et plus

11,69 $ chacune à l'achat d'un assortiment de 12 bouteilles et plus

Offre exclusive à la SAQ Dépôt

3494768A

Offre exclusive à la SAQ Dépôt. Applicable aux produits des zones *RABAIS ESCALIER* et *DERNIÈRE CHANCE*. Aucune mise de côté n'est acceptée. Prix unitaires à titre indicatif seulement. 18 ans et plus. Prix sujets à changement sans préavis. Quantités limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool 18+

L'acide folique contre les anomalies congénitales

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Près de 10 ans après que l'industrie alimentaire canadienne eut entrepris d'ajouter de l'acide folique à certains produits à base de céréales, le taux de spina-bifida et d'autres anomalies congénitales causées par une déficience en acide folique a chuté de moitié.

C'est ce que révèle une étude qui montre aussi que la baisse du nombre d'anomalies du tube neural a été la plus marquée dans les provinces atlantiques, selon son auteur, Philippe De Wals, professeur à l'Université Laval, à Québec.

L'étude, publiée aujourd'hui dans le *New England Journal of Medicine*, n'est pas la première à faire la démonstration de la capacité de l'acide folique de réduire les malformations congénitales, mais elle est la plus importante à en évaluer les effets depuis que le Canada a rendu obligatoire l'adjonction de cette vitamine en 1998, dit-il.

Mais le plus impressionnant, selon lui, est que l'enrichissement en acide folique a eu un effet beaucoup plus important que prévu. L'étude a porté sur plus de deux millions de grossesses dans sept provinces, et a recensé l'évolution des taux d'anomalies du tube neural entre 1993 et 2002.

Traitements hormonaux : pour jeunes ménopausées

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Les traitements hormonaux substitutifs (THS) ne devraient pas être prescrits à des femmes ménopausées depuis longtemps, mais présenteraient moins de risques pour des femmes plus jeunes, selon les auteurs d'une étude publiée aujourd'hui en ligne par la revue *British Medical Journal*.

Elle confirme, selon les chercheurs britanniques, néozélandais et australiens, qu'il y a un risque accru d'accidents cardiovasculaires (infarctus, angine de poitrine, thrombose veineuse ou embolie pulmonaire) chez les femmes entamant un THS une quinzaine d'années après la ménopause.

Mais la situation est différente pour les femmes commençant à prendre un traitement hormonal associant oestrogène et progestérone aux alentours de la ménopause. Celles-ci pourraient au contraire en tirer des bénéfices sur le plan cardiovasculaire.

SUITE DE LA UNE

Périgord fait son mea-culpa

CANARDS

suite de la page A1

M. Lanuque, agriculteur de métier, s'est confié à *La Presse* hier matin, depuis le sud-ouest de la France où il réside. « Je suis bien triste de découvrir toute cette histoire, a-t-il aussi indiqué. C'est un coup bien organisé. Les premières images commencent à arriver et aucunement ces pratiques ne font partie des façons de faire de l'entreprise ni de la filière foie gras. »

À Montréal, le directeur général d'Élevages Périgord a aussi avoué ses torts, en conférence de presse hier soir. « Je dénonce catégoriquement les gestes de violence gratuite qui ont été filmés, plaide Emmanuel Nassans. Nous avons à cœur la santé et le bien-être des animaux qui servent à produire notre foie gras et le type de comportement qui a été dépeint dans la vidéo ne fait d'aucune façon partie de nos façons de faire. »

Un sympathisant du RAG a travaillé durant 12 semaines chez Périgord et a filmé des gestes de violence envers les canards. On voit notamment un employé qui frappe un canard sur un mur. Le RAG a d'ailleurs remis les images à la Sûreté du Québec, qui fait enquête et déterminera s'il y a matière à porter des accusations contre des individus.

L'entreprise agricole québécoise a aussi lancé une enquête interne. Pour l'instant, un seul employé fautif a été identifié et il a été immédiatement suspendu. Emmanuel Nassans affirme reconnaître ses installations dans la plupart des images du vidéo, sauf celles qui montrent des gros plans de canards morts ou malades.

« Nous avons à cœur la santé et le bien-être des animaux qui servent à produire notre foie gras et le type de comportement qui a été dépeint dans la vidéo ne fait d'aucune façon partie de nos façons de faire. »

La Société générale de financement du Québec, partenaire d'Élevages Périgord depuis décembre dernier, attend que l'enquête de la Sûreté du Québec progresse pour juger cette affaire.

Excel Développement compte 200 salariés dans le monde et six filiales, dont la québécoise Élevages Périgord, qui elle-même possède une vingtaine de fermes en Montérégie. Ses canards deviennent foie gras, magrets, cuisses, confits et pâtés.

Durs lendemains

Élevages Périgord est non seulement le plus important producteur de foie gras du Québec, c'est aussi un important exportateur. Environ le tiers de sa production part vers les États-Unis.

Le RAG est un petit groupe de pression de Montréal, mais il a comme principal partenaire le puissant Animal Farm, qui mène aussi une agressive campagne contre la surproduction des vaches laitières aux États-Unis. C'est d'ailleurs ce partenaire américain qui aurait fourni l'équipement nécessaire à l'enquête québécoise. Pour l'instant, Animal Farm n'entend pas lancer une campagne de boycottage du foie gras canadien, mais compte utiliser les images tournées à Saint-Louis-de-Gonzague. « Nous allons les mettre sur notre site », a indiqué Cara Hoffman, des bureaux d'Animal Farm dans l'État de New York. Le clip est aussi déjà disponible sur le populaire site YouTube.

Emmanuel Nassans est conscient des impacts que peut avoir cette campagne sur son entreprise. « Je comprends que ces images peuvent choquer, dit-il. Moi-même j'ai été choqué. Mais je suis prêt à aller défendre Élevages Périgord. N'importe où. »

Animal Farm entend utiliser les images québécoises dans ses campagnes de lobbying pour bannir le foie gras. Des villes et des États sont très sensibles à leurs arguments, surtout s'ils sont accompagnés d'images choquantes.

« Nous travaillons à maintenir l'interdiction à Chicago et nous appuyons un projet de loi à Philadelphie », explique Cara Hoffman. Le gros des efforts du groupe se fait donc auprès des politiciens. « La population en général n'est pas très sensible à la cause aux États-Unis, explique Cara Hoffman. La plupart des Américains ne mangent pas de foie gras. La plupart des Américains ne savent même pas ce qu'est le foie gras. »

Au Québec, c'est la première fois qu'un groupe militant lance ainsi une campagne de boycottage contre le foie gras en infiltrant la production. Mais peut-être pas la dernière. Hier, après sa conférence de presse, Andrew Plumbly, directeur du RAG, a laissé entendre qu'une autre ferme aurait été infiltrée par un membre.

À LIRE EN PAGE A20,
L'ÉDITORIAL D'ARIANE KROL
LA SOUFFRANCE
DE L'ANIMAL D'ÉLEVAGE

MÉGA SOLDE
CHEVROLET
0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2007[1]
LES MEILLEURES OFFRES DE LA SAISON

AVEO LS
186 $/mois[2]
0 $ comptant
Location 60 mois

OPTRA[5] LS
197 $/mois[2]
0 $ comptant
Location 60 mois

COBALT LT
206 $/mois[2]
1 457 $ comptant
Location 48 mois

MALIBU LT
249 $/mois[2]
2 407 $ comptant
Location 48 mois

HHR LS
249 $/mois[2]
1 970 $ comptant
Location 48 mois

UPLANDER LS
249 $/mois[2]
2 274 $ comptant
Location 48 mois

EQUINOX LS
279 $/mois[2]
3 614 $ comptant
Location 48 mois

NOUVEAU SILVERADO 4X4
324 $/mois[2]
3 852 $ comptant
Location 36 mois

offreschevrolet.ca

GM Canada
LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE[3] + 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[3] + 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE[3]

autos-o-ciel une histoire d'auto qui finit bien
GAGNEZ VOTRE CIEL ! DONNEZ VOTRE VIEILLE VOITURE. Obtenez un crédit de 1000 $
applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule GM neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieux véhicule se reposer au ciel. Visitez autos-o-ciel.ca ou votre concessionnaire GM pour connaître tous les détails.

ALLONS-Y CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2007 suivants: berline Aveo (1TD69/R7A), Aveo 5 portes (1TD48/R7A), Optra5 (1JD48/R7B), coupé Cobalt (1AL37/1SA), berline Cobalt (1AL69/R7A), Uplander (CU11416/R7A), Malibu (1ZT69/1SA), HHR (1AT46/R7A), Equinox (1LF26/R7A) et Silverado (CK10753/R7C). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Taux de financement à l'achat de 0% jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2007 (72 mois pour l'Optra5, 36 mois pour le Silverado à cabine allongée et 24 mois pour l'Uplander à empattement régulier), sur approbation de crédit de GMAC seulement. 2. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois pour l'Aveo LS et l'Optra5 LS, 48 mois pour le coupé Cobalt LT, l'Uplander LS, la Malibu LT, la HHR LS et l'Equinox LS T/A et 36 mois pour le Silverado 1500 à cabine allongée 4x4 avec versement initial ou échange équivalent. Frais de transport (Aveo 1 045$, Optra5 1 095$, Cobalt 1 095$, Uplander 1 300$, Malibu 1 250$, HHR 1 095$, Equinox 1 150$, et Silverado 1 270$) et préparation inclus. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 100 000 km pour l'Aveo et l'Optra5, après 80 000 km pour la Cobalt, l'Uplander, la Malibu, la HHR et l'Equinox et après 60 000 km pour le Silverado. Première mensualité exigible à la livraison. 0$ de dépôt de sécurité. 3. Selon la première éventualité. Les camions poids moyen sont exclus. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmetudiants.ca; sauf Uplander) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

3495854A

MONDE

Les nouvelles internationales en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

LIBAN

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Des soldats libanais montent la garde sur la route menant à l'entrée du camp palestinien de Nahr al-Bared.

Assaut imminent ?

Quelque 160 personnes ont été évacuées hier du camp palestinien de Nahr al-Bared, dans le nord du Liban, assiégé par l'armée, ce qui pourrait laisser présager un assaut contre les militants du Fatah al-Islam. Mais le Comité international de la Croix-rouge (CICR) n'a pas réussi à évacuer une soixantaine de femmes et d'enfants. AFP

AFGHANISTAN
Victimes civiles

Vingt-sept civils, dont quatre volontaires afghans de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ont été tués dans des frappes de l'OTAN dans la province de Kunar, ont affirmé hier les autorités provinciales. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, s'en est dit inquiet. Trois policiers afghans, un civil et neuf insurgés présumés ont été tués hier. AFP

ÉTATS-UNIS
Chef de l'Africom

Le président George W. Bush a nommé un général afro-américain chef du nouveau Commandement militaire pour l'Afrique (Africom). Le général William Ward, adjoint du commandement militaire pour l'Europe, supervisera toutes les opérations militaires états-uniennes en Afrique, a indiqué le Pentagone. AFP

LIBYE
Peines de mort confirmées

La Cour suprême a confirmé hier les peines de mort contre cinq infirmières et un médecin bulgares, condamnés pour avoir inoculé le virus du sida à des centaines d'enfants du pays, mais un règlement de l'affaire reste possible. La Fondation Kadhafi a annoncé la veille l'acceptation de compensations financières par les familles des enfants. AFP

IRAK
Violences et désaccords

Onze personnes ont été tuées hier dans une maison détruite à l'explosif à Karmah, et 20 membres d'Al-Qaeda ont été tués dans la province de Diyala, a annoncé l'armée états-unienne. Le projet de loi sur le pétrole a subi de profonds changements qui menacent les intérêts du Kurdistan irakien, selon un dirigeant de cette région autonome. Dans un rapport, Thomas Fingar, des renseignements états-uniens, a appelé les Irakiens à une réconciliation durable, mais Olympia Snowe, du Maine, devenait le cinquième sénateur républicain à rompre avec la stratégie du président George W. Bush en Irak. AFP

CHILI
Répit pour Fujimori

La justice chilienne a rejeté hier, en première instance, l'extradition de l'ancien président péruvien Alberto Fujimori vers le Pérou, où il est accusé de violations des droits de la personne et de corruption. L'État péruvien a immédiatement annoncé qu'il interjetterait appel. AFP

LIBAN
Les fermes de Chebaa

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, en visite à Londres, a insisté hier sur le fait que le rapport de l'ONU sur les fermes de Chebaa occupées par Israël ne tranchait en rien la question de savoir à quel pays appartient ce secteur. Un responsable israélien avait indiqué que l'ONU demandait à Israël d'évacuer les fermes, en estimant pour la première fois que ce secteur appartenait au Liban et non à la Syrie. AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

13,9 millions

C'est le nombre de réfugiés recensés dans le monde en 2006, selon une étude publiée hier par le Comité états-unien pour les réfugiés et les immigrants (USCRI). L'organisme a aussi noté une dégradation des conditions de survie dans les pays d'accueil.

AFP

L'ex-secrétaire américain à la Santé crie à la censure

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Non contente de museler les scientifiques de la NASA sur le réchauffement climatique, l'administration Bush a également censuré le plus haut responsable américain de la Santé publique sur plusieurs sujets controversés, selon celui-ci.

« Tout ce qui n'entre pas dans le cadre du programme idéologique, religieux ou politique des responsables au pouvoir est ignoré, marginalisé, ou tout simplement enterré », a déclaré le Dr Richard Carmona.

« Tout ce qui n'entre pas dans le cadre du programme idéologique, religieux ou politique des responsables au pouvoir est ignoré, marginalisé, ou tout simplement enterré », a déclaré l'ancien chef du service fédéral de la Santé publique des États-Unis.

Après avoir occupé ce poste de 2002 à 2006, le Dr Richard Carmona accuse aujourd'hui l'administration Bush de l'avoir empêché de parler en public ou de publier des rapports sur des dossiers sensibles comme la recherche sur les cellules souches embryonnaires, la pilule du lendemain et l'éducation sexuelle.

« Le problème de cette démarche, c'est qu'en matière de santé publique, tout comme en démocratie, il n'y a rien de pire que d'ignorer la science, ou d'en marginaliser l'expression dépendant de l'orientation politicienne. Le rôle du secrétaire à la Santé est d'être le médecin du pays, pas celui d'un parti politique », a ajouté le Dr Carmona mardi devant une commission de la Chambre des représentants.

La Maison-Blanche a rejeté les accusations du Dr Carmona, affirmant que celui-ci avait reçu le pouvoir nécessaire pour servir de guide aux Américains sur les questions de santé.

« Nous serions déçus s'il a effectivement échoué à utiliser l'ensemble des possibilités de sa fonction pour défendre les dossiers dont il estimait qu'ils étaient dans l'intérêt du pays », a déclaré Tony Fratto, porte-parole de la Maison-Blanche.

La sortie du Dr Carmona est survenue 48 heures avant l'audience que le Sénat tiendra sur la nomination de son remplaçant, le cardiologue James Holsinger. Celui-ci est critiqué par des militants des droits homosexuels ainsi que plusieurs démocrates en raison de ses écrits sur l'homosexualité.

Dans les années 90, le Dr Holsinger a notamment décrit l'homosexualité masculine comme étant « contre nature » et « malsaine ». Il a également fondé une organisation pour venir en aide à ceux qui « ne souhaitent plus être gais ou lesbiennes ».

Mardi, lors de son audition devant la Chambre des représentants, le Dr Carmona a donné plusieurs exemples des « interférences des politiciens » dans son travail. Ceux-ci lui ont notamment interdit d'évoquer en public les fondements scientifiques de la recherche sur les cellules souches.

Le Dr Carmona a également fait allusion aux pressions exercées par un haut responsable de la Maison-Blanche afin de le dissuader d'assister aux Jeux olympiques spéciaux, sous prétexte que cette organisation est liée à la famille Kennedy. Ce haut responsable lui aurait dit: « Pourquoi voudriez-vous faire de la publicité à ces gens-là. »

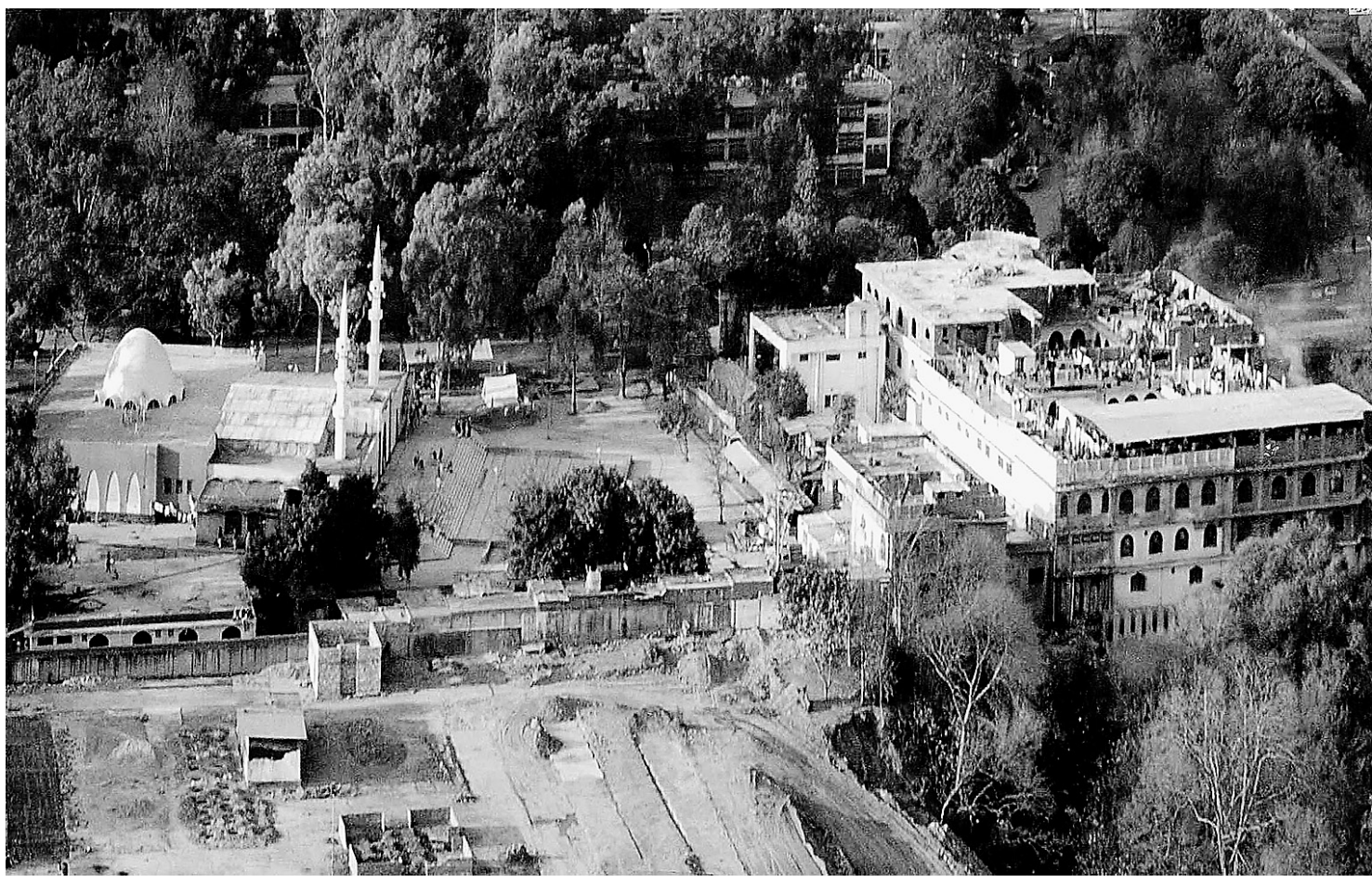

PHOTO AFP

Une vue aérienne de la Mosquée rouge (à g.) et du séminaire Jamia Hafsa (à dr.), à Islamabad. L'armée pakistanaise a repris le contrôle de la mosquée après avoir donné l'assaut final pour y déloger les islamistes qui détenaient des otages. L'attaque a fait au moins 100 morts.

PAKISTAN

Les défis de Musharraf

JOONEED KHAN
ANALYSE

L'armée a repris hier le contrôle de la Mosquée rouge, à Islamabad, mais avait de plus en plus de mal à maîtriser le Pakistan: des manifestations de colère se sont multipliées dans plusieurs villes au lendemain de l'assaut sanglant contre les islamistes, assaut dont le bilan dépasserait les 100 morts selon plusieurs sources.

Les États-Unis et l'Union européenne, ainsi que l'ex-première ministre Benazir Bhutto, pourtant chassée par l'armée, ont appuyé l'action du général président Pervez Musharraf. Ils ont estimé que celui-ci avait démontré sa détermination à mettre les islamistes au pas, ce que Washington exige depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Mais d'autres opposants, dont l'ancien premier ministre Nawaz Sharif et l'ancienne star du cricket Imran Khan, ainsi que des analystes pakistanais, mettent en garde contre « les effets inattendus » de l'assaut et disent « craindre le pire pour Musharraf avec soit son assassinat, soit un autre coup d'État ».

Purger l'armée ?

Musharraf, qui a pris le pouvoir par un putsch, doit s'adresser à la nation aujourd'hui pour présenter « une nouvelle stratégie afin de combattre l'extrémisme et le terrorisme », selon un de ses conseillers. Ce sera pour lui un nouveau défi d'équilibriste et il n'est pas sûr d'y survivre, estiment des analystes.

Le dilemme de Musharraf, c'est que l'armée et les Services de renseignement (ISI) tout-puissants qu'il dirige sont les créateurs des moudjahidin, et des talibans. Les États-Unis les ont armés en ce sens pour combattre l'ex-URSS en Afghanistan. Les pétro-émirats du Golfe ont financé l'opération. L'Armée rouge a été défaite et l'ex-empire soviétique a été renversé, mais de cette aventure sont nés Al-Qaeda et l'islamisme militant.

Les filières islamistes les plus décisives se retrouvent au sein de l'armée pakistanaise et des Services de renseignements.

Le Pakistan compte aujourd'hui 14 000 madrassas ou écoles coraniques, avec plus d'un million d'étudiants. Karachi, métropole portuaire et capitale économique, compte à elle seule 2000 madrassas et 100 000 étudiants. Mais les filières islamistes les plus décisives se retrouvent au sein de l'armée et de l'ISI.

Combattre l'islamisme appelle donc une purge de ces services, et c'est là le plus gros défi intérieur de Musharraf. Avec l'agitation civile qui déferle déjà contre son régime depuis qu'il a congédié le juge en chef de la Cour suprême en mars dernier. Selon les opposants, le juge Iftikhar Chaudhry voulait que les élections prévues cette année soient propres et transparentes.

Défis extérieurs

Il y a aussi les défis extérieurs, qui sont tout aussi énormes. Ayant pendant huit ans géré les dossiers du Cachemire et de l'Afghanistan par islamistes interposés, Musharraf, et le Pakistan, se trouvent désormais happés dans le vortex du rééquilibrage géopolitique des États-Unis (et de l'OTAN) au Moyen-Orient et en Asie centrale, aux portes de la Russie, la Chine, l'Inde et l'Iran.

Le Pakistan est censé signer d'ici la fin du mois un traité avec l'Iran et l'Inde pour la construction d'un gazoduc de 7 milliards US, auquel les États-Unis sont opposés. La Chine, son alliée fiable, a beaucoup investi dans le mégaprojet de Gwadar, avec son port en eau profonde et son réseau d'autoroutes propre à lui donner accès au golfe Persique, par où transitent chaque jour 13 millions de barils de pétrole brut.

Coïncidence ? Trois hommes d'affaires chinois ont été tués et un quatrième blessé dimanche en quittant leur bureau près de Peshawar, ville frontalière de l'Afghanistan. La police a mis l'attaque au compte de bandits, mais les Chinois n'ont pas exclu un lien possible avec des groupes extrémistes pakistanais.

« Musharraf, meurtri, joue avec le feu », écrivait hier dans le *Times* de Londres Farzana Shaikh, Pakistanaise travaillant au Centre de recherches Chatham House.

Le népotisme de Chavez au Venezuela

IVAN ERHEL
COLLABORATION SPÉCIALE

CARACAS — Qui aurait cru, du temps où il n'était qu'un modeste fils d'instituteur, qu'Hugo Chavez-Frias installerait son père gouverneur de l'État de Barinas, son frère ministre de l'Éducation, et son cousin à la vice-présidence de l'entreprise publique qui gère les immenses réserves pétrolières du Venezuela?

C'était sans compter sur la volonté inébranlable de cet homme hors du commun qui se veut leader d'un tiers-monde usé par les réformes du FMI. La « révolution bolivarienne », c'est lui. Et malgré une formation universitaire basique, il est le seul à savoir doser cet improbable mélange de socialisme participatif et de capitalisme de rentes.

Trahi dès le début de son mandat par l'ancienne classe dirigeante, formée pour gérer le pays, il fait plus confiance à sa garde rapprochée qu'à l'élite traditionnelle.

Chavez, père et fils

Cela est particulièrement frappant dans son État natal de Barinas, au point que l'on parle de « la famille royale de Barinas ». Non seulement son père, Hugo de los Reyes Chavez y a été élu gouverneur, mais il a nommé son fils Argenis, petit frère d'Hugo, au poste clé de secrétaire d'État de Barinas. Le maire de la capitale, Barinas, est un cousin du président. La seconde ville, Sabaneta est dirigée par un autre de ses frères…

Pablo Oquendo, coordinateur du parti d'opposition Primero Justicia rit jaune: « Ici, on ne peut rien faire sans un Chavez dans sa poche! Nous vivons sous le caïdat des Chavez-Frias ».

Pour la Copa America, Adelis Chavez, frère de Chavez et vice-président du comité d'organisation, a fait construire un stade de foot immense, dans une région où le sport roi est sans conteste le baseball.

Au grand désespoir de Pablo Oquendo: « Ce stade est une ruine. Les Chavez gèrent l'État dans la plus grande opacité. Il nous est impossible de savoir qui construit quoi et avec quel argent, et nos plaintes s'empilent au tribunal sans que rien ne change. »

Avis opposés

Pour Primero Justicia, l'indépendance de la justice n'existe pas au Venezuela. Le secrétaire général du parti, Carlos Ocaris souligne: « Le contrôleur général de la République est un ami personnel de Chavez, ancien cadre de son parti. Et le juge suprême, représentant du Ministère public, Isaïa Rodriguez, est un ancien vice-président de Chavez. Comment voulez-vous que nos requêtes devant la justice aient la moindre chance d'aboutir? Cela ne se limite pas à la famille du président, mais à ses amis, aux amis de ses amis, à leurs épouses, etc. »

Gustavo Hernandez, un des cadres du parti dissident du chavisme, le PPT (Patria para todos) estime qu' « il n'y a aucune loi qui empêche la famille du président d'assumer des charges publiques ». S'il ne nie pas l'existence de la corruption, il précise: « Avant, elle partait du Palais présidentiel. Aujourd'hui, c'est à partir de là qu'elle se combat ». À sa connaissance, « aucune plainte sérieuse n'a été déposée à l'encontre de la famille du président dans sa gestion de l'État de Barinas ».

En 1998, lorsqu'il a été élu, Chavez a déclaré qu'il souhaitait que sa famille reste en dehors de la chose publique. Entre-temps, il a changé d'avis et sa famille est aux commandes.

MEXIQUE

Attentats de la guérilla contre des gazoducs

ALEXANDRE PEYRILLE
AGENCE FRANCE-PRESSE

MEXICO — L'Armée populaire révolutionnaire (EPR), mouvement de guérilla d'extrême gauche, a revendiqué des spectaculaires attentats contre des gazoducs au Mexique, prenant de court les autorités.

Jusqu'ici, personne au Mexique ne prenait au sérieux l'EPR et les autres groupes de guérilla sans visage qui se signalaient par des communiqués sur internet et des actions de sabotage.

« L'EPR, un nouveau défi » pour le président Felipe Calderon, titrait hier le quotidien *Excelsior*.

« Si l'hypothèse de l'EPR est vraie, l'EPR est passé à une autre étape dans sa lutte, ce n'est plus l'EPR que nous connaissions ces dernières années, qui avait une capacité d'action limitée », estime Jorge Chabat, chercheur du Centre d'investigation et d'enseignement économique (CIDE).

L'EPR s'était fait connaître en 1996 dans le sud du Mexique à la suite d'un massacre de paysans indiens attribué à des groupes paramilitaires. Le groupe de guérilla avait alors lancé des attaques simultanées, dont la plus spectaculaire contre une base navale de la marine à Huatulco, dans l'État d'Oaxaca.

Profondes inégalités

L'Armée populaire révolutionnaire dénonce, comme les autres guérillas de gauche, les profondes inégalités entre les Indiens majoritaires dans les régions rurales du sud du pays d'un côté, les classes moyennes urbaines et l'oligarchie politique et économique de l'autre. La moitié des 106 millions de Mexicains vivent dans la pauvreté.

Les attentats des 5 et 10 juillet contre des gazoducs ont paralysé l'activité économique de centaines d'entreprises dépendantes des livraisons de gaz.

En choisissant de viser un gazoduc alimentant deux grandes usines des constructeurs automobiles japonais Nissan et Honda, au chômage technique faute de gaz, l'EPR donne pour la première fois une dimension internationale à son action et met dans l'embarras le président mexicain.

L'EPR a prévenu que ses actions faisaient partie d'une « campagne de harcèlement » contre le gouvernement et allaient continuer tant que deux de ses militants portés disparus en mai 2006 ne seraient pas libérés, en vie.

PHOTO SUSANA GONZALEZ, BLOOMBERG NEWS

Le gouvernement mexicain a resserré les mesures de sécurité autour des installations de pétrole et de gaz après les attentats contre des gazoducs par la guérilla.

Il y a une foule de raisons de passer à RBC. En voici trois.

Il y a de nombreuses et excellentes raisons d'opter pour le Forfait bancaire sans limite Signature RBC^MC et, **jusqu'au 31 août 2007**, RBC® vous en offre même trois de plus. En passant à l'action dès maintenant, vous recevrez une carte-cadeau d'une valeur de 150 $[1], à utiliser comme bon vous semblera à l'un ou l'autre des commerces suivants : Esso, Future Shop et Hbc. Et grâce au Transfert sur mesure®, le passage se fait aisément.

À seulement 12 $ par mois, voici ce que ce forfait vous offre :

- un nombre illimité d'opérations
- 3 retraits par mois sans frais de RBC dans des guichets *Interac*† autres que ceux de RBC
- une protection sans frais contre les découverts
- des chèques personnalisés gratuits
- une réduction de 35 $ sur certaines cartes *Visa**
- et d'autres avantages à valeur ajoutée

Pour en savoir plus, passez à votre succursale ou consultez le **rbc.com/carte-cadeau**

RBC®

JE CHOISIS RBC^mc

3486664A

3486672

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. 1. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez vous renseigner à votre succursale. ®[1] Future Shop est une marque déposée utilisée sous licence. ^mc1 Hbc est une marque de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson utilisée avec sa permission. ^mc2 Esso est une marque de commerce de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée. Utilisée sous licence. † Marque déposée d'Interac Inc. Utilisée sous licence. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

La souffrance de l'animal d'élevage

akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Des canards dont on frappe la tête sur un mur pour les tuer. D'autres qu'on a euthanasiés avec du gaz, mais qui bougent encore. Élevages Périgord a bien fait de dénoncer ces images choquantes filmées chez elle par un groupe de défense des animaux.

S'agit-il d'actes isolés, comme l'affirme la direction, ou est-ce le reflet d'un climat malsain? Il faudra que l'enquête policière éclaircisse la question, car la Société générale de financement détient plus de 40 % de ce producteur de foie gras, le plus important au Québec.

Chose certaine, le montage réalisé par le Réseau action globale (RAG) interpelle le consommateur. Et pas seulement au sujet du foie gras. Les activistes le reconnaissent eux-mêmes, on pourrait trouver des scènes aussi dérangeantes dans d'autres élevages industriels, y compris ceux du porc et du poulet.

Disons-le une fois pour toutes: un élevage «humain», par opposition aux conditions inhumaines que dénoncent les défenseurs des animaux, ça n'existe pas. On peut élever du bétail dans des conditions qui ne heurtent pas trop notre sensibilité et notre dignité, mais jamais on ne pourra leur offrir un traitement qui serait acceptable pour un être humain. Si on se demande comment on se sentirait à la place de ces animaux, il n'y a qu'une réaction possible: la révolte. Mais ces bêtes, ne l'oublions pas, existent uniquement pour qu'on leur prenne leur lait, leur œufs ou leur viande. Autrement, elles n'auraient jamais vu le jour.

Disons-le une fois pour toutes: un élevage «humain», par opposition aux conditions inhumaines que dénoncent les défenseurs des animaux, ça n'existe pas.

Cela ne justifie pas pour autant qu'on les maltraite. Aucun propriétaire de ferme à gros volume n'est à l'abri d'un employé brutal ou inconscient qui posera des gestes aberrants à son insu. Mais il a la responsabilité de former sa main-d'œuvre et d'instaurer un climat de travail favorisant le respect des animaux. Espérons que la mauvaise publicité amenée par cette affaire servira d'avertissement au reste de l'industrie et incitera les autres exploitants à redoubler de vigilance.

Ceci étant, il ne faut pas se faire d'illusions. De nombreuses pratiques considérées comme acceptables, voire même souhaitables, horrifieraient les consommateurs s'ils y étaient exposés crûment. C'est le cas du gavage des canards, mais aussi de l'environnement dans lequel on garde la plupart des espèces élevées à grande échelle. Et pourtant, rares sont les consommateurs qui deviendraient végétariens…

////////////////////////

On peut boycotter le foie gras, mais il faut bien se rendre compte que le nombre de canards ainsi épargnés serait minime: ce n'est pas une denrée qu'on met au menu plusieurs fois par semaine! On peut aussi militer pour que le produit soit interdit, comme en Californie et à Chicago. Un combat de longue haleine et qui, même en cas de victoire, aurait un impact limité. Quelques centaines de milliers de volatiles échapperaient au gavage, mais cela n'aurait aucun impact sur les autres productions… qui fournissent 99,99 % des protéines animales que nous consommons.

La seule façon d'influencer les pratiques de la grande industrie, c'est de privilégier les producteurs qui travaillent autrement. Ceux qui font du bio parce qu'il y a des exigences de bien-être animal dans les cahiers de charge. Ceux qu'on connaît ou qui n'ont pas peur d'ouvrir leur ferme – ça tombe bien, il y a en de plus en plus qui vendent directement au public. Ce genre de stratégie a fait ses preuves, même lorsqu'elle n'est adoptée que par une partie des consommateurs. Les grandes entreprises, en effet, réagissent bien avant d'avoir perdu tout leur marché.

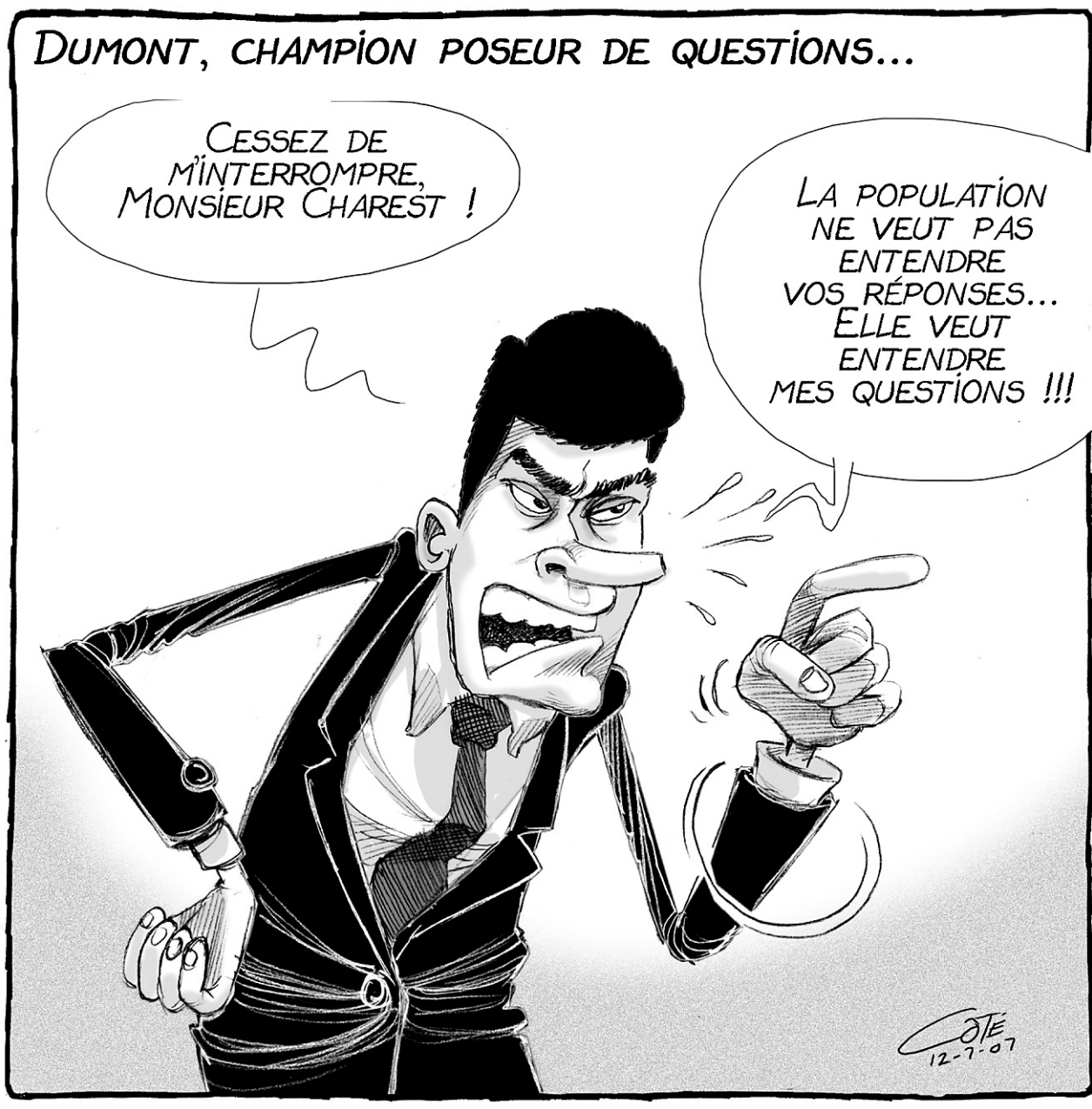

André-Philippe Côté, *Le Soleil* DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES /// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Un pape qui ose

Benoît XVI s'expose bien sûr aux critiques avec des décisions que plusieurs observateurs considèrent comme un retour en arrière. Je pense ici à ses récentes prises de décision au sujet du rétablissement de la messe en latin et à l'affirmation de l'Église catholique romaine comme l'unique Église du Christ. Revenons brièvement sur chacune de ces positions du pape actuel. D'abord, Benoît XVI n'a fait qu'une ouverture à la messe en latin pour les rares communautés chrétiennes qui y tiennent absolument. Un vrai retour en arrière aurait été de condamner la messe célébrée dans les langues parlées par les pratiquants de partout dans le monde. Ce n'est pas là ce que le Saint-Père a décrété. Ensuite, les croyants convaincus ne seront pas scandalisés de voir Benoît XVI leur dire qu'ils appartiennent à l'unique Église du Christ. C'est ce qu'ils affirment régulièrement dans la récitation du Credo: « Je crois en l'Église une, sainte, catholique et apostolique… » Toutes les personnes en autorité rencontrent sur leur route des gens pour contester leurs décisions. Le pape ne fait pas exception. Il est bien qu'il en soit ainsi. À chacun, en son âme et conscience, de se positionner face aux discours différents qui circulent. Dans une Église qui se veut au goût du jour, que cela plaise ou pas, il nous faut admettre que Benoît XVI est un pape qui ose, là où trop de leaders catholiques s'écrasent par crainte de déplaire.

Benoît Descôteaux
Montréal

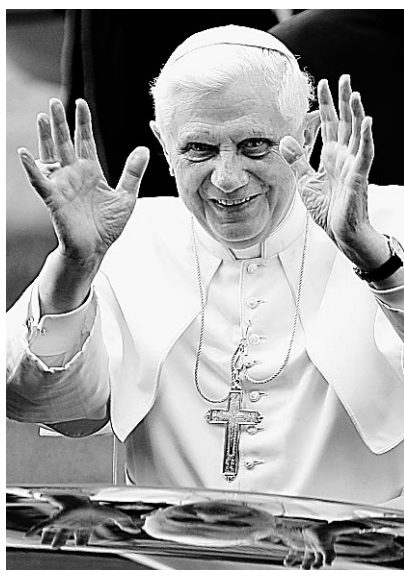

PHOTO REUTERS
Benoît XVI.

OPINION

Castonguay : attendons avant de critiquer

MARTIN BERNIER

L'auteur est président de la Fédération des médecins résidents du Québec.

Le 24 mai dernier, la ministre des Finances du Québec et présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, annonçait la mise sur pied d'un nouveau groupe de travail sur l'avenir du système de santé québécois, sous la présidence de Claude Castonguay, ancien ministre de la Santé et des Affaires sociales du Québec.

Depuis, tant les orientations du groupe de travail Castonguay que les solutions mises de l'avant par son président, notamment dans le rapport qu'il signait avec le groupe CIRANO récemment, ont été critiqués abondamment. M. Castonguay n'est pas la bonne personne pour assumer la présidence d'un tel groupe de travail, ont soulevé certains. Il a déjà fait son nid. D'autres ont souligné que le processus proposé était biaisé et antidémocratique, et que l'intérêt de M. Castonguay pour la mise en place d'un ticket modérateur, l'ouverture de cliniques privées et la possibilité pour les citoyens de contracter des assurances privées, ne font qu'appuyer les visées à peine voilées du gouvernement. On craint que le résultat des discussions ne soit pas objectif. (…)

Tous ces commentaires reflètent bien sûr l'inquiétude face au démantèlement du système de santé public et l'impatience de tous quant à la mise en place d'une solution à tous les maux du système de santé. Malheureusement, ou heureusement, il n'existe pas seulement une solution, il en existe plusieurs. Il n'est pas question de mettre en péril notre système de santé public mais plutôt de s'ouvrir à la diversification de nos façons de faire. Et c'est pour ça qu'il faut examiner toutes les possibilités.

Quoiqu'il en soit, et que nous soyons d'accord ou non avec les propositions comprises dans le rapport qui sera déposé en décembre prochain par le groupe de travail Castonguay, elles nous permettront de faire un autre pas en avant dans l'identification de solutions viables et durables aux problèmes d'accessibilité aux soins qui minent le système de santé québécois.

L'arrêt Chaoulli et les autres débats qui ont suivi nous auront obligés à regarder au-delà du système de santé public. Nous devons continuer d'explorer de nouvelles avenues, pour assurer à la population les soins auxquels elle est en droit de s'attendre. On ne peut oublier qu'actuellement, nous sommes sous l'emprise d'un monopole et, qu'on le veuille ou non, quand il n'y a plus d'argent, ce sont les services qui sont coupés.

Laissons donc le groupe de travail de M. Castonguay, qui réunit des représentants des trois partis politiques qui siègent à l'Assemblée nationale, nous présenter ses recommandations. Il sera toujours temps d'en critiquer la teneur.

Et le massacre des carottes?

Ainsi, le groupe militant pour les droits des animaux Réseau d'action global s'en va-t-en guerre contre les producteurs de fois gras québécois. J'en profite donc pour réclamer que cesse immédiatement le massacre des carottes, des pommes de terre et de la laitue, tous des organismes vivants. Quant aux concombres, il semble bien qu'ils s'organisent déjà entre eux.

Matthieu Sauvé, Montréal

Ça n'a aucun sens!

Le gouvernement doit répondre aux revendications salariales des préposés car, dans les hôpitaux, ce sont eux qui sont le plus souvent auprès des malades, en terme de temps et de fréquence. Ce sont eux qui sont en première ligne quand le patient a besoin d'aide et ce sont eux qui se présentent avec leur sourire et leur bon vouloir. Ce sont eux qui lavent, habillent, font manger et nettoient les petits dégats des patients. Ces critères ont-ils été sous-pesés par la Commission sur l'équité salariale? C'est ridicule de voir que, sous prétexte de garder ces salariés à un bas niveau, le gouvernement les compare aux soudeurs et aux plâtriers dans la catégorie «communication avec le patient». Ça n'a aucun sens! Ce n'est pas seulement les gens qui ont un DEC, un baccalauréat ou un doctorat qui sont importants dans la présence auprès des patients. Le critère «présence humaine aidante» a-t-il un prix?

Réjean Hamon, Montréal

La paille et la poutre

Dans un article intitulé «Des Mexicains joignent leurs voix à celles de Bardot et de Mc Cartney» (*La Presse* du 10 juillet), deux organismes mexicains accusaient le Canada de se rendre complice de cruauté envers les phoques. Si, avec Google, vous demandez «Mexico corrida 2007» cela ramène 725000 résultats. Dans une corrida, on tue généralement six taureaux. Les picadores armés de lances commencent par frapper le taureau pour le faire saigner et surtout l'enrager de souffrance, puis trois banderilleros lui plantent chacun deux banderilles dans le cou et les épaules, pour le faire saigner, pour l'affaiblir un peu plus, puis le matador après l'avoir fait encore plus souffrir à cause des banderilles qui restent fichés dans son cou et en l'énervant avec sa cape rouge, l'achève après une heure de torture aux cris d'une foule imbécile, enthousiaste et exhubérente. Heureusement, il arrive que ce soit le taureau qui gagne. Relisez la fable *Les deux besaces* de ce bon Jean de la Fontaine, rappelez-vous de la paille et de la poutre; commencez par arrêter vos corridas, nous écouterons mieux vos leçons ensuite.

François Gros d'Aillon, Rosemère

Pétard méthanier

Pas étonnant que les citoyens de l'île d'Orléans, inquiets de l'horizon d'un port méthanier au large de leur île, soient cavalièrement rabroués par les obscurs tenants de ce projet mal parti pour l'intérêt public. De grands visionnaires économiques se sont même écriés: «Cessons de penser individuellement, pensons globalement»… Elle est bien bonne celle-là! Voilà que le discours sur l'environnement est utilisé contre ses défenseurs par les créateurs de richesse à tout prix. C'est justement l'étroitesse de leurs calculs qui nous ont entraîné au bord de la catastrophe écologique. Le Québec poubelle de l'Amérique sous prétexte de renflouer ses coffres, ce n'est pas une vision d'avenir intéressante. Pour implanter de grands projets mobilisateurs et stimulants, un peu d'imagination, de rigueur, de génie que diable!

France Marcotte, Montréal

Manque de respect

Je suis indignée du manque élémentaire de respect dont a fait preuve M. Rozon pour soi-disant défendre les intérêts de sa ville. M. le maire Tremblay est pris avec un éléphant bloqué dans un couloir qu'il doit faire changer de direction. Oui la machine administrative est lourde, mais de grâce, ne tirez pas sur le messager. Depuis le temps que cette machine permet à M. Rozon de tenir son événement en agissant sur le terrain, en bloquant les rues, en assurant la sécurité, en nettoyant et récurant les traces des festivaliers. Voilà bien peu de reconnaissance pour l'administration et ses concitoyens qui ont payé de leurs taxes. M. Rozon devrait se rappeler ses premiers pas de concerts sur des champs de course, l'expérience n'était surement pas aussi profitable monétairement…

Hermione Tremblay

FORUM

Pourquoi encore le béton ?

Les structures d'acier peuvent durer bien plus longtemps que celles en béton, à l'exemple des ponts Victoria et Jacques-Cartier

PAUL LAVALLÉE

L'auteur est physicien et professeur à la retraite de l'UQAM. Il a effectué des recherches expérimentales et théoriques sur les milieux poreux (dont le béton) pendant une dizaine d'années.

Il n'était pas nécessaire d'attendre les déclarations de Pierre Marc Johnson pour constater l'état déplorable de nos infrastructures routières. L'observation au quotidien permet d'arriver aux mêmes conclusions.

Traversez la frontière du Vermont ou de New York et vous verrez (comme ils peuvent être naïfs, ces Américains !) que leurs ponts et viaducs sont construits... en acier.

Il ne fait pas de doute qu'à la suite de la commission Johnson sur l'effondrement du viaduc de la Concorde, à Laval, les goussets du gouvernement vont s'ouvrir abondamment pour « remédier » à la situation.

Je vois tout de suite saliver les compagnies de béton qui flairent le pactole au bout du tunnel.

Et nous allons recommencer le cycle absurde: construction selon les « dernières technologies » suivies, 40 ans plus tard, d'une nouvelle poussée de salivation des compagnies de béton.

Traversez la frontière du Vermont ou de New York et vous verrez (comme ils peuvent être naïfs, ces Américains !) que leurs ponts et viaducs sont construits... en acier. Idem pour les ponts des trains au Québec. Mais nous, on l'a l'affaire: on nous jure que les bétons sont bien meilleurs maintenant (lire plus chers). Remarquez que le gouvernement subventionne des instituts de recherche sur le béton aux universités de Sherbrooke et de Laval, mais aucunement sur l'acier !

Le béton dans les infrastructures routières a connu son ère glorieuse dans les années 60 – pour des ouvrages – en Californie ou en Italie – où les cycles de gel-dégel sont moins importants qu'ici. Au Québec, des firmes ont flairé la bonne affaire et nous voilà tout-au-béton. Il n'y a plus de concurrence ! Cherchez une firme d'ingénieurs qui va soumissionner sur une infrastructure en acier: je ne suis même pas certain qu'il y ait des fournisseurs de poutres d'acier au Québec pour ce genre de structures (ni même qu'il y ait appel d'offres), et je soupçonne que nos ingénieurs ne sont pas particulièrement bien formés dans les structures d'acier pour les routes.

Pourquoi l'acier ?

Tout comme le béton, l'acier se détériore a partir du moment où l'ouvrage est construit: l'acier rouille (aussi bien dans le béton que dans la structure tout acier). Cependant on peut constater la détérioration de l'acier. Sablage et peinture comme entretien normal, changement de poutres pour des cas plus avancés. Le béton cache sa sénescence et la réparation tient plus du cosmétique que de l'entretien: seul remède, démolir et reconstruire !

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Plus tôt cette année, des travailleurs de la construction s'affairant à rebâtir la structure de béton du viaduc de la Concorde, à Laval.

Les structures d'acier peuvent durer beaucoup plus longtemps que celles en béton: regardez les ponts Victoria, Jacques-Cartier, Québec, qui durent (avec entretien normal) énormément plus que celles en béton. Si on considère le côté esthétique, il est possible de faire des structures d'acier au moins aussi élégantes que celles en béton. Autre avantage, les poutres d'acier sont construites en usine: les contrôles de qualité en usine sont incomparablement supérieurs à celles des chantiers.

En ce qui concerne les coûts, il est possible – mais pas certain – que la construction en acier soit un peu plus chère au départ. Suivant le coût du béton plus ou moins high-tech, l'avantage de coût peut être attribué soit à l'un soit à l'autre. Mais sur une période de 50 ou 75 ans, l'avantage revient haut la main à l'acier.

Alors, me direz-vous, pourquoi allons-nous reconstruire en béton ? Lisez plus haut !

Améliorer la performance

Au-delà des budgets, les hôpitaux doivent viser à devenir plus performants

LUIGI LEPANTO

L'auteur est médecin, professeur agrégé de clinique au département de radiologie du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (hôpital Saint-Luc).

Le système de santé en général, et les hôpitaux en particulier, font face au défi de répondre à une demande croissante. Malheureusement, les ressources disponibles ne progressent pas au même rythme. Plusieurs commentateurs et analystes répondent que la solution n'est pas d'injecter plus d'argent dans le système, mais d'améliorer la performance.

S'il est vrai qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question d'argent, les tendances démographiques et l'évolution des technologies médicales garantissent que les coûts vont augmenter. Il faut, à la fois, augmenter les sources de financement et améliorer le fonctionnement du système. Mais comment améliorer le système ? Plusieurs possibilités s'offrent aux administrateurs mais ne sont pas exploitées suffisamment. Une approche opérationnelle nécessiterait des investissements modestes, mais pourrait amener des améliorations tangibles et des économies significatives.

Augmenter l'imputabilité

Les hôpitaux sont financés, en grande partie, sur une base historique. L'introduction de la concurrence entre les établissements et un financement basé sur la performance permettraient une meilleure utilisation des fonds publics. Les facteurs de performance ne se limiteraient pas à des mesures économiques mais à des paramètres mesurant la qualité des soins et la satisfaction des usagers, incluant des indicateurs de santé communautaire. Ceci encouragerait une remise en question des allocations budgétaires traditionnelles et, quoique certaines dépenses soient immuables, d'autres mériteraient une analyse approfondie et la recherche d'alternatives.

Cette approche s'appliquerait également à l'intérieur d'un établissement où les chevauchements sont souvent tolérés pour des raisons historiques et les expertises croisées ne sont pas exploitées à leur juste valeur. Ceci favoriserait le développement de centres d'excellence en récompensant les approches et initiatives valables. Une certaine spécialisation des différents établissements suivrait, mais cela sera bénéfique pour les usagers et assurera un meilleur contrôle des coûts.

Un outil sous-utilisé

Par ailleurs, il est désolant de voir à quel point l'introduction des technologies de l'information dans le domaine de la santé est en retard sur tous les autres secteurs d'activité. Un touriste peut retirer de l'argent comptant d'un guichet automatique dans un autre pays avec la même carte bancaire et en utilisant le même code que chez lui. Toutefois, il est difficile d'avoir accès aux données médicales en passant d'un hôpital à un autre dans la même ville. Un voyageur peut acheter ses billets d'avion et réserver les sièges de son choix sur internet, mais obtenir un rendez-vous dans le système de santé est un exercice pénible.

Les technologies de l'information ne sont pas une panacée, mais elles pourraient permettre d'améliorer le fonctionnement du système et augmenter l'efficience. Ces technologies facilitent l'accessibilité à l'information pertinente et améliorent la communication entre les divers intervenants du réseau. Le secteur de la santé fait partie de l'économie du savoir et la ressource première de cette économie est l'information.

Dans le domaine de l'imagerie médicale, ces technologies ont complètement transformé la pratique. Les images médicales peuvent être distribuées facilement à l'intérieur d'un établissement ainsi qu'entre établissements. Ceci a permis une augmentation de la productivité et a facilité l'introduction de nouvelles techniques d'imagerie médicale qui ont augmenté la quantité d'informations à traiter. L'introduction des technologies de l'information dans les autres sphères d'activité du système de la santé aura des impacts tout aussi bénéfiques, mais la proportion du budget allouée à ces technologies est présentement insuffisante.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

Parmi les pistes proposées par M. Lepanto, les technologies de l'information, sans être une panacée, pourraient permettre d'améliorer le fonctionnement du système et d'augmenter l'efficience.

Chaque établissement hospitalier ainsi que chaque service à l'intérieur de ceux-ci devraient procéder à une réévaluation constante de leurs méthodes de travail.

La révision des processus, un exercice nécessaire

Une étape nécessaire à l'optimisation du système devrait être une revue en profondeur des processus existants. Cela risque d'ébranler plusieurs allégeances corporatistes et n'épargnera aucune catégorie d'intervenants dans notre réseau de la santé. L'évolution des technologies, la progression du talent et de l'expertise des divers professionnels œuvrant dans le système de la santé, et l'augmentation des attentes des usagers nous interpellent à revoir les rôles traditionnels et les rapports entre les intervenants.

Chaque établissement ainsi que chaque service à l'intérieur de ces établissements doivent procéder à une réévaluation constante de leurs méthodes de travail. Là où les technologies de l'information peuvent améliorer le rendement, ces technologies doivent être implantées. Là où les rôles et les tâches traditionnelles ne répondent plus aux besoins et aux attentes des usagers, un exercice de révision des processus s'impose. Cette ouverture au changement, associée à un financement basé sur la performance, permettrait de favoriser les meilleures pratiques. Ces meilleures pratiques pourraient par la suite être diffusées à travers le réseau.

En conclusion, les concepts proposés s'appliquent autant à la gestion du réseau dans son ensemble qu'à la gestion des établissements eux-mêmes et à la gestion de départements à l'intérieur des établissements. L'introduction de la concurrence et le financement basé sur des résultats tangibles de performance, l'implantation des technologies de l'information, ainsi qu'une révision des processus de travail sont des éléments pouvant assurer que les immenses sommes d'argents dépensées par le gouvernement soient investies de façon judicieuse et dans les meilleures intérêts des usagers.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Cyber-shot | BRAVIA

SONY

Saisissez le moment

et revivez-le en Full HD

Saisissez | Partagez en Full HD | Imprimez

Le moment. Il est là et disparaît en un instant. Maintenant, vous pouvez saisir ces moments et les revivre sur votre téléviseur Full HD – ***avec plus de deux fois la résolution de la haute définition régulière.*** Voici la trousse d'appareil photo numérique Cyber-shot DSC-W80HDPR avec appareil à 7,2 mégapixels, imprimante-photo, station d'ancrage et téléviseur ACL BRAVIA (vendu séparément). Vos souvenirs sont trop précieux pour la définition standard; revivez-les en Full HD.

Visitez fr.sonystyle.ca, Maison Sony, un détaillant autorisé Sony ou appelez-nous au 1-888-289-7669.

3492754

Handycam | BRAVIA | VAIO | Cyber-shot | PlayStation 3 | Lecteur Blu-ray Disc

Full HD 1080

L'univers FULL HD 1080 complet de Sony ne prend pas fin ici.
Pour vivre l'expérience complète, visitez fr.sonystyle.ca

Les images aux écrans sont des simulations. Sony, BRAVIA, VAIO, Handycam, Cyber-shot et Blu-ray Disc sont des marques déposées, et Incomparable et SXRD sont des marques de commerce de Sony Corp. PlayStation est une marque déposée de Sony Computer Entertainment Inc.

Incomparable[mc]